

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
 Bellevue 4
 2608 Courtelary
 032 944 18 18
 FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
 Sport, utile et paroisses: lundi soir
 Rédac. et annonces: mercredi 9 h
 Officiel: mardi 12 h
 fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
 sur demande
 ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

TOUS LES 1^{er} et 3^{ème} week-ends du mois

CHEZ Camille BRUNCH

10h-14h30 au Bistrot

réservation conseillée:
 bistrot@chezcamillebloch.swiss
 032 945 14 48
www.chezcamillebloch.swiss

PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIERS • SHOP • BISTROT • TERRASSES • PLACES DE JEUX

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



SOMMAIRE

Des élèves s'engagent pour la biodiversité

Le projet *Graines de chercheurs*, mené avec le Parc régional Chasseral, a vécu mardi après-midi un de ses grands moments, pour la classe locale de 5H. Les quinze élèves d'Amandine Lévy ont en effet pu assister à la pose de quatre nichoirs qu'ils ont réalisés en classe, sous l'expertise direction de spécialistes.

Graines de chercheurs est un projet d'éducation au développement durable, lancé pour la première fois en 2010 par le Parc Chasseral, et qui se décline en quatre versions thématiques: énergie, paysage, verger, hirondelles. La classe d'Amandine Lévy a opté pour le dernier sujet, qui est devenu son projet d'éducation à l'environnement dès août dernier et pour toute l'année scolaire.

Un vaste sujet

Les quinze élèves ont ainsi étudié non seulement l'hirondelle -qu'elle soit de fenêtre ou rustique, voire de rocher



La classe de 5H, très fière (et à raison!) de ses réalisations

telle qu'il en existe une colonie à Péry- mais également son cousin le martinet. Un apprentissage qui s'est rapidement

élargi aux conditions et aux lieux de vie de ces oiseaux insectivores, à leur migration, à leurs besoins en habitat, mais également bien sûr à leur source de nourriture. « Nous avons également fabriqué des nichoirs à insectes et étudié toute la biodiversité liée à notre oiseau de l'année. »

Les travaux pratiques qui nous intéressent particulièrement ici consistaient donc à fabriquer des nichoirs à hirondelles de fenêtre, huit au total, dont quatre ont été posés mardi après-midi sous l'avant-toit de l'école. Ils sont visibles depuis la classe d'Amandine Lévy et les élèves espèrent bien les voir bientôt habités.

Les services techniques communaux ont procédé à cette première installation. Les quatre autres nids artificiels seront tout prochainement posés sur le bâtiment de l'administration municipale, où ils viendront permettre de grossir la colonie existante. | cm

Ils ont tout juste !

Les hirondelles manquent de lieux propices à leur nidification, dans nos habitats où règne le « propre en ordre » et où leurs fientes sont donc trop souvent malvenues. Mais elles manquent également cruellement des matériaux de base pour construire leurs propres nids, les plaques argileuses ayant quasiment disparu de nos agglomérations. La pose de nids artificiels leur facilite donc grandement la vie. Aujourd'hui de surcroît, ces magnifiques volatiles sont confrontés à une autre difficulté: la diminution effrayante des populations d'insectes. Aussi la confection de nichoirs à insectes, entre autres mesures (renoncement aux produits chimiques, plantations d'espèces indigènes, etc.), est-elle très bienvenue également. Les élèves d'Amandine Lévy ont donc tout juste! | cm



Le personnel communal à l'œuvre sur l'école; au premier plan en haut, on distingue un des premiers nids posés

| | |
|---|-----------|
| Traversée des Alpes par le GR5 Présentation proposée par les Récrés du jeudi | 3 |
| Envie d'un repas érythréen ? Un délice culinaire à ne pas manquer le 6 avril | 6 |
| Une fête qui a le don de faire bouger Joli succès pour Rythme'n'Danse Festival | 7 |
| Alain Indermaur inaugure Arteca Ce soir et demain soir à Corgémont | 7 |
| Patricia Boillat mérite une belle retraite Après 38 ans de service, une page se tourne | 9 |
| Deux artistes enracinés Le CCL présente l'exposition « Souches » | 10 |
| La paroisse propage de la joie Des roses équitables qui rendent heureux | 13 |
| Retour passionnant à la nature Noé Thiel transmet son amour pour l'extérieur | 15 |
| Les Minis A ont terminé la saison Dernier match contre les Franches-Montagnes | 16 |
| Tu es fan de ping-pong ? Un tournoi est organisé pour tous les écoliers | 16 |
| Erguël HC, l'union fait la force ! Abeilles et chauves-souris main dans la main | 16 |
| Le Budokan cherche un caissier Yoan Habegger se concentre sur le judo | 16 |
| VBC La Suze: l'heure du bilan a sonné ... et il est éminemment positif! | 17 |

En raison des Fêtes pascales, la FAC ne paraîtra pas le vendredi 19 avril mais le jeudi 18 avril

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10h
 Sport et officiel: lundi 12h
 Rédactionnel et annonces: mardi 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Elagage

Arbres, buissons et autres plantations à élaguer le long des routes publiques (de l'état, des communes et des privés)

Les propriétaires riverains des routes et chemins publics ou privés sont priés de procéder à l'élagage des arbres et autres.

Nous prions les personnes concernées d'effectuer les travaux en question dans les plus brefs délais. Une tournée d'inspection sera effectuée par l'autorité compétente de la police des routes et les travaux non effectués seront ordonnés, aux frais des propriétaires. | cm

Déclaration d'impôt 2018

Les contribuables qui n'auraient pas encore retourné leur déclaration d'impôt sont priés de la remettre sans tarder au secrétariat municipal. | cm

LES RÉCRÉS DU JEUDI

La grande traversée des Alpes

Par le GR5 à pied du Léman à la Méditerranée

Dans le cadre des Récrés du jeudi, nous aurons le plaisir d'accueillir Pascale Berlincourt, infirmière, et Noëlle Poffet, responsable aide et soins au sein du SAD Bas-Vallon, toutes deux marcheuses confirmées que l'on peut croiser aux détours des chemins de notre région. L'an dernier, elles se sont lancées dans une randonnée inoubliable sur le tracé du GR5, la mythique « Grande Traversée des Alpes ».

Parties au mois de juillet des rives du lac Léman pour aboutir à plus de 550 km dans la ville de Menton sur la côte méditerranéenne en 33 étapes, elles ont traversé des parcs et de nombreuses réserves naturelles.

Le temps d'une soirée, Pascale Berlincourt et Noëlle Poffet nous feront découvrir en images l'incroyable biodiversité des Alpes et la variété des paysages qu'elles ont traversés ainsi que la faune et la flore

Mise à ban

Conformément à la législation en vigueur, les champs et terrains sont mis à ban. Dès le 1^{er} avril, il est interdit d'y pénétrer à pied ou au moyen de véhicules, d'y lâcher des animaux tels que chiens et volailles.

Les chiens doivent être tenus en laisse. Les propriétaires sont priés de veiller à cet ordre. Les chiens courant librement dans les rues et les champs seront signalés et des amendes infligées à leur propriétaire. | cm

Tournée spéciale branches 2019

Le délai d'inscription à la tournée spéciales branches est fixé au jeudi 4 avril.

Pour vous inscrire, www.celtor.ch ou par écrit au moyen du coupon d'inscription reçu par courrier ou disponible à la commune. Aucune inscription téléphonique ne sera prise!

Le ramassage se fera entre le 8 et 12 avril. | cm

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Cadastre RDPPF

Quiconque possède des terres en Suisse ne peut pas les utiliser à sa guise. Le cadre réglementaire mis en place par le législateur et les autorités doit en effet toujours être respecté. Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) dresse l'inventaire des principales restrictions applicables aux immeubles conformément aux dispo-

sitions légales et aux actes édictés par les autorités (p. ex. zones à bâtir). Il complète ainsi le registre foncier, qui fait état des restrictions de droit privé. Le cadastre RDPPF permet par conséquent de représenter les restrictions à la propriété foncière de manière centralisée, officielle et fiable. L'objectif est d'établir d'ici à 2019 un système d'information à l'échelle de la Suisse.

Depuis début 2016, 11 des 18 thèmes du cadastre RDPPF sont consultables en ligne pour l'intégralité des communes du canton de Berne. L'introduction des thèmes spécifiques aux communes (p. ex. aménagement du territoire, limites de la forêt) est soumise à une procédure par étapes. Depuis le 21 mars, la commune d'Orvin est intégrée dans le cadastre RDPPF.

Celui-ci peut être consulté sur le géoportail du canton de Berne sous la forme d'une carte interactive. Il est en outre possible d'établir au format PDF un extrait par parcelle comprenant les dispositions légales correspondantes.

Vous trouverez de plus amples renseignements concernant le cadastre RDPPF dans la brochure d'information et sur le portail du cadastre RDPPF de la Confédération sur le site www.cadastre.ch

| cm



Mise à ban des champs

Dès le 1^{er} avril, les champs, les prés et les terrains sont mis à ban. Il est interdit d'y pénétrer à pied, à cheval ou au moyen de véhicules et d'y lâcher les chiens.

Nous prions la population de respecter la propriété d'autrui. Tout contrevenant sera puni selon la loi. | cm

Avis à tous les propriétaires de chiens

Nous rappelons à la population que les chiens doivent être gardés et surveillés de manière à ce que personne ne puisse être incommodé. Un chien, même s'il n'est pas agressif, peut faire peur et son propriétaire doit pouvoir le maîtriser.

En outre, les propriétaires de chiens voudront bien respecter le terrain d'autrui lors de la promenade quotidienne. En effet nous constatons malheureusement que certains chiens font leurs déjections sur des propriétés privées, aux abords des chemins et notamment dans les champs, ce qui rend l'herbe immangeable pour le bétail. Par ailleurs ceci est strictement interdit.

Nous vous remercions de votre collaboration. | cm

ORVIN

Amicale de l'Harmonie : des amis fidèles

L'Amicale de l'Harmonie a été fondée en 1983, année du centenaire de l'Harmonie, dans le but de soutenir la fanfare, autant financièrement que par des coups de mains lors de manifestations.

C'est donc pour la 37^e assemblée que les membres étaient réunis au Cheval Blanc, notamment pour renouveler le comité. Nommé en février en tant que président de la Fanfare Harmonie, Damien Breitschmid, président de l'Amicale, a démissionné de ce poste pour éviter le cumul des mandats. Président d'Honneur de l'Harmonie et membre du comité de l'Amicale, Jean-Marc Grosjean est quant à lui décédé au courant du mois de mars, une minute de silence a été observée pour lui rendre hommage.

Quant à Rolande Mottet, vérificatrice des comptes depuis la fondation de l'Amicale, elle a émis le vœu d'être remplacée. Le comité a trouvé les oiseaux rares pour compléter le comité et l'assemblée les a élus par acclamations sans oublier de remercier sincèrement Damien Breitschmid pour ses cinq années de présidence. Membre depuis 40 ans, ancien président et secrétaire de l'Harmonie pendant 25 ans, Patrik Devaux reprend la présidence

et Suzanne Christen-Monnier, fan de très longue date de la Fanfare, entre au comité. Pascal Léchet est quant à lui élu vérificateur des comptes.

Le nouveau comité est composé de: Patrik Devaux (président), Pierre Bourquin (vice-président), Nicolas Léchet (secrétaire-caissier), Suzanne Christen-Monnier et Humbert Mottet (membres). Michel Devaux et Pascal Léchet (vérificateurs des comptes).

Parmi les priorités du comité figurent le recrutement de nouveaux membres ainsi qu'un soutien à la Fanfare surtout lors de la prochaine fête du village.



Patrik Devaux (nouveau président de l'Amicale) et Damien Breitschmid (ancien président de l'Amicale et Président de l'Harmonie) (photo JCL)

L'assemblée s'est terminée par une petite aubade de l'Harmonie, sous la direction de Johnny Vicenzi. | afho

La Retrouvaille

Jeudi 4 avril

Rendez-vous à 15h20 vers les places de parc derrière l'église, visite du Salon de musique à Cormoret.

Le Salon de musique est un vieux moulin transformé en salle de spectacle-restaurant qui héberge un orgue monumental, un des plus grands de Suisse placé dans une maison. Nous aurons le plaisir d'entendre la musique et de découvrir cet instrument tout en consommant les boissons et apéros (salés et sucrés) proposés.

Afin de pouvoir organiser le transport, veuillez vous inscrire au plus tard jusqu'à mardi 2 avril chez les Domons, soit à marlise.domon@bluewin.ch ou au 032 358 16 23. Ouvert à tous.

FANFARE MONTAGNARDE DE PLAGNE ET UNION PÉRY-REUCHENETTE

Premier concert annuel réussi

Samedi dernier, réunis pour la première fois pour leur concert annuel, les musiciens de la fanfare Montagnarde de Plagne et ceux de la fanfare Union Péry-Reuchenette ont offert une toute belle prestation à leur fidèle public. Le directeur Jean-Claude Clénin a emmené tout le monde dans un joli voyage musical avec des airs traditionnels, jazzy américains, de comédie musicale, de fête de la bière ou à Porto Rico avec le cri des mouettes et des cormorans.

Dédé, Quentin, Jean-Robert, Marie-Christine et Magali ont enchanté la salle avec leurs prestations au saxophone. Et mentionnons aussi le magnifique solo de cor des alpes réa-



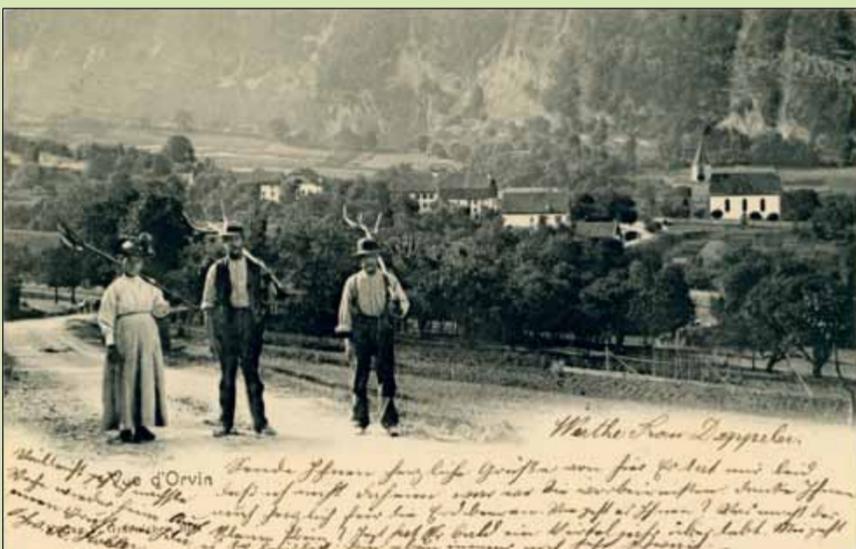
Photo M. Jolidon

lisé par Jean-Pierre Carrel qui a été félicité et chaleureusement applaudi pour ses 45 ans de musique.

La troupe « Temps libre » a ensuite brillamment interprété une pièce de théâtre intitulée « Le loto de la Lulu ». | mya

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Vue générale d'Orvin. Carte postale oblitérée le 18 juillet 1906 à Orvin et le 19 juillet 1906 à Affoltern am Albis, Verlag F. Graenichen, Biel.

Mention de provenance: Mémoires d'Ici, Fonds Humbert Mottet

www.driving-school-richard.ch

Nouveau : COURS DE BASE MOTO/SCOOTER
samedi 13h30-17h30

| | | |
|---|---|---|
| Premiers secours: ven 19h00-22h00 sam 09h00-17h00 05 avril + 06 avril 2019 17 mai + 18 mai 2019 14 juin + 15 juin 2019 12 juillet + 13 juillet 2019 | Cours de Base 1 13 avril 2019 11 mai 2019 | Cours de sensibilisation: mardi - vendredi, 19h00 - 21h00 23 avril - 26 avril 2019 |
| | Cours de Base 2 toutes les semaines à Bienne ou Tavannes | lundi - jeudi 19h00-21h00 17 juin - 20 juin 2019 |
| | Cours de Base 3 08 juin 2019 10 août 2019 | lundi - jeudi 19h00-21h00 26 août - 29 août 2019 |

Dr. Schwab 5, 2610 St-Imier
Inscription: www.driving-school-richard.ch ou 032 325 20 00

Samedi 30 mars 2019
Salle de Spectacles Corgémont

CONCERT ANNUEL



Brass Band Corgémont
en l'honneur de ses membres honoraires et amis
Direction: Johnny Vicenzi

Caisse 19h30 CANTINE Rideau 20h15
Entrée : 12 fr.



A TRAMELAN, LE SAMEDI, C'EST JOUR DE MARCHÉ

30 mars : ouverture de la saison 2019
Le maraîcher Laubscher, le boulanger Au Soleil Levain, l'épicerie Âme Nature et Saskia Müller - fromages et produits artisanaux seront présents pour vous servir.
Dès 7h café de bienvenue offert par la famille Laubscher
Dès 11h apéritif en musique avec Tramusica offert par la commune
Consultez le site agenda-tramelan.ch pour connaître quels marchands sont présents les samedis matins.



Nouveau à Cortébert!

Shop Lavazza dégustation et vente de café

Invitation à l'inauguration
qui aura lieu le samedi 6 avril 2019 de 10h à 16h

Au dépôt Qwell by Valser Sandro De Tomi
Centre artisanal, Grand-Rue 49, 2607 Cortébert



SAINT-IMIER

Samedi 30 mars 2019
Salle de spectacles de 11 h à 23h



Le club vous invite à la 7^e édition des 12 heures du fromage

A NE MANQUER SOUS AUCUN PRÉTEXTE pour tous les amateurs des plaisirs de la table et de la convivialité.
Fondue, raclette, assiette froide et diverses boissons vous seront servies dans la joie et la bonne humeur.
Chaleureuse ambiance de musique populaire.
Qu'on se le dise!

Samedi 30 mars 2019
20h



ACL
Sonceboz-Corgémont

Sonceboz
Salle des Chevaliers
Hôtel du Cerf

Colour Of Rice

Ouverture des caisses 19h15
Entrée 20 fr.
15 fr. ACL / AVS / étudiant
5 fr. enfant
Réservation ph.gosteli@bluewin.ch

affiches flyers

Nous imprimons pour vous...

brochures

enveloppes

publicités

en-têtes de lettre

matériel de vote

faire-parts

boîtes pliantes

livrets de fête

publipostage

journal d'entreprise

cartes de visite

blocs notes personnalisés

formulaires facture

Nos réalisations répondront à vos désirs.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechteli-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechteli-imprimerie.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Mise au Net

Les autorités ont débloqué lundi un crédit de 2850 francs pour réaliser une mise à jour du site internet communal, lequel englobera ensuite celui de la Ceass (Commission d'embellissement et d'aménagement Sonceboz-Sombeval). L'entreprise Co-Dec Sàrl réalisera ce travail. | cm

Pompiers à l'étude

En collaboration avec l'Assurance immobilière bernoise (AIB), le corps des sapeurs-pompiers intercommunal La Suze va organiser dans un mois deux cours techniques destinés aux sapeurs francophones du canton. Le cours de base réunira 26 participants et se donnera du 30 avril au 1^{er} mai compris, de 7h30 à 17h45 quotidiennement. Le cours d'approfondissement est pour sa part agendé du 2 au 4 mai, de 7h30 à 17h30, avec pas moins de 40 participants.

Le Conseil municipal a donné son préavis favorable à la mise sur pied de ces cours dans notre commune. | cm

Nouveau véhicule

L'assemblée municipale avait voté l'an dernier l'achat d'un nouveau tonne-pompe pour le corps des sapeurs-pompiers La Suze, véhicule qui arrivera bientôt à destination. L'entreprise Vogt, auprès de laquelle est acquis cet engin, propose désormais de racheter l'ancien véhicule, pour un prix de 37200 francs TTC. Elle a par ailleurs assuré au corps La Suze que l'ancien véhicule lui demeurera disponible durant un mois en parallèle à son successeur. | cm

Travaux attribués pour une rocade de locaux

Le Conseil municipal a attribué lundi soir un crédit de 4925 francs exactement à l'entreprise locale Grossenbacher SA Electricité du Vallon, qui est mandaté pour réaliser l'équipement électrique du futur bureau du secrétaire municipal. Un bureau qui sera installé rappelés-le dans la salle actuellement dévolue aux séances du Conseil municipal, contiguë au bureau de l'administrateur des finances. Ces travaux seront effectués de suite.

Dans le même temps, l'Exécutif a libéré un crédit de

5490 francs, destiné celui-là au chantier confié à Virtual Computer, de Tramelan. Cette entreprise est chargée de réaliser l'équipement de la future salle du Conseil municipal. Celle-ci (le bureau actuel du secrétaire administratif) sera munie d'un écran Led, auquel pourront être connectés les ordinateurs portables et qui permettra donc un échange d'information nettement plus rapide et efficace en séance de l'Exécutif. Ce dernier a opté pour un système de présentation sans fil Barco. | cm

Sécurité d'un côté, danger de l'autre...

Le Conseil municipal prend très au sérieux l'augmentation constatée du trafic et des dangers le long de la rue de la Gare, au point qu'il a demandé une entrevue, sur place et durant les heures de pointe, avec l'Office des ponts et chaussées (OPC). Rappelons que le nouveau système appliqué aux feux de signalisation de la place de la Couronne, lequel a été décidé par l'OPC, induit désormais le passage alterné des véhicules circulant dans un sens ; les véhicules ne coupent plus la chaussée de ceux qui arrivent en face, ce qui induit certes une réelle augmentation de la sécurité. Pour ce faire, il faut admettre évidemment un effet négatif, à savoir le léger allongement des temps d'attente, aux heures de pointe. La patience n'étant pas le point fort des conducteurs en général, nombre de pendulaires optent désormais pour les rues du village, qui empruntent notamment le carrefour de La Clé et suivent toute la rue de la Gare. De fait, un trafic encore plus dense, et souvent anarchique, est constaté aux heures de pointes dans le secteur de la Coop. Le danger est grand, pour les piétons et les deux roues en particulier, dans le quartier de la Poste et du croisement avec la rue Centrale. | cm



Un « dégoudronnage » qui fait grincer des dents

Le Conseil municipal a été informé récemment par l'Office des ponts et chaussées du canton (OPC), que cet organe a l'intention de remettre en chemin forestier groisé la portion de chaussée goudronnée voici une bonne dizaine d'années au sommet de Pierre-Pertuis.

Rappel des faits : l'OPC a utilisé la carrière de Pierre-Pertuis durant une dizaine d'années, de manière intensive, pour y entreposer les matériaux excédentaires de la N16. Dans ce cadre, il avait dû modifier certains accès, afin de garantir à la fois la sécurité du trafic lambda et la facilité du trafic de chantier. Parmi les aménagements de ce type, la portion de chemin menant en aval à la route du Jeanbrenin, depuis la route cantonale, avait été goudronnée ; un revêtement qui concernait quelque 100 mètres et qui se justifiait pleinement par sa déclivité (des matériaux roulaient régulièrement sur la chaussée principale depuis cette portion de chemin forestier).

Aujourd'hui, pour répondre à la législation en vigueur, l'OPC entend donc enlever ledit revêtement, remettre cette portion de chemin en groisé, et rediriger le trafic vers la portion utilisée jusqu'ici par ses camions. Ainsi les véhicules se dirigeant vers le Jeanbrenin, en provenance de Sonceboz, devraient-ils à nouveau traverser la route de Pierre-Pertuis en son sommet



La portion de route qui devrait être « dégoudronnée »

exactement, là même où se dessine une double ligne continue.

Soulignant qu'il est parfaitement inenvisageable de demander au trafic montant (en provenance du Vallon)

d'aller tourner à Tavannes pour emprunter le chemin du Jeanbrenin, le Conseil municipal s'oppose à cette mesure, qu'il qualifie de non-sens. Une affaire à suivre. | cm



En provenance de Sonceboz, pour rallier le chemin du Jeanbrenin, le passage ne serait guère sécurisé

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Carnaval de Péry : le 30^e démarre ce soir !

Le Couac présente un programme du tonnerre, pour le 30^e carnaval de Péry

Comme de coutume, la fête débutera ce soir vendredi sur le coup de 19h30, au Centre communal où se produiront les cliques. Celles-ci animeront dès 21h les trois lieux de réjouissances que seront le Kfé du Jura, le restaurant La Fontaine et La Marquise (ancien collège) tenue par un groupe de jeunes.

Demain samedi, la fête redémarquera sur le coup de 11h, au Centre communal où sera servie une délicieuse soupe aux pois. Les cliques y animeront dès 11h30 des concerts apéritifs qui feront monter l'ambiance jusqu'à son paroxysme,

au départ du cortège des enfants évidemment.

Tous au cortège !

Ce cortège sera particulièrement étoffé cette année, avec pas moins de neuf groupes de différents âges. Dans leurs déguisements toujours aussi originaux, ces ensembles gais et colorés seront accompagnés par cinq cliques, à savoir quatre fanfares de Bienne, la Lampe Clique, les Gais-Follos, Tschauipi et Note Trampi, ainsi que les Tüttli's de Péry.

Dès 14h30, le cortège suivra la rue du Collège, puis celle des Malterres, la Grand-Rue et

la rue de la Gare, avant de s'en retourner au Centre Communal par la rue du Collège.

Encore du soleil !

Autre grand moment, la mise à feu du Bonhomme Hiver est agendée à 20h, derrière le Centre communal. En espérant bien qu'elle aidera le printemps 2019 à demeurer doux et souriant.

Dès 21h au Centre communal, DJ Yakari animera le bal masqué entrecoupé par les prestations des cliques. La prime des costumes les plus originaux se déroulera de 21h30 à 23h15, qu'on se le dise !

Un bar traditionnel, un bar à bières et une cantine -proposant notamment du jambon chaud et d'autres plats de circonstance- compléteront l'offre de cette soirée mémorable.

Le Couac remercie par avance chaleureusement les automobilistes pour la grande prudence dont ils feront preuve sur les rues du village, en particulier durant le cortège des enfants, ainsi que dans la zone du centre communal durant les deux jours de fête. Rappelons que le parcage sera limité dans ce secteur, merci de votre compréhension. | cm

Aujourd'hui dès 19h30
Demain samedi dès 11h
Cortège à 14h30
Bal masqué dès 21h



Coup d'œil souriant sur le cortège des enfants, lors d'une précédente édition

Le clin d'œil

STRESS ET BURN-OUT DUS À LA PÉNURIE DE PERSONNEL SOIGNANT



COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



SOCIÉTÉ DE TIR CORGÉMONT

Zones de barrage

Samedi 30 mars dès 9h30, les membres de la société de tir se retrouveront pour des travaux au stand de tir à la cible. Des tirs de réglage auront lieu le matin et l'après-midi. Nous prions les personnes de respecter les zones de barrage lors des tirs et durant la saison de tir ; c'est-à-dire les mercredis soir de 18h à 20h dès le 3 avril

jusqu'au 6 octobre ainsi que les jeudis 2 mai, 13 juin, 4 juillet, 22 août, 29 août et 26 septembre de 18h30 à 20h30 lors des exercices des jeunes tireurs.

Par avance, merci pour votre compréhension! | *le comité*

Pour des renseignements complémentaires : 079 462 48 38

Un pas vers l'Espace découverte Energie

A la suite d'une séance d'information tenue le 8 mars, le Conseil municipal a pris la décision de principe d'adhérer à l'Espace découverte Energie (EdE), qui souhaite élargir sa zone d'action et de mise en valeur. L'EdE a été créé rappellez-le à l'initiative des communes de Cormoret, Courtelary, Saint-Imier et Villeret. En tant que centre touristique consacré aux énergies renouvelables, parfaitement unique en Europe, l'EdE vise un double objectif lié, à savoir accroître à la fois la production d'énergie et le tourisme dans la région. Un tourisme dont on n'ignore pas qu'il a tout à gagner des centrales éolienne et solaire de la chaîne surplombant notre Vallon au Nord, lesquelles attirent annuellement plus de 10 000 visiteurs.

Après avoir créé, puis agrandi les sentiers dits Des Monts et Du Vallon, des parcours découverte riches en informations historiques,



La production d'énergie renouvelable, au cœur de l'EdE

naturelles et techniques, l'EdE souhaite aujourd'hui élargir sa zone d'influence, en y englobant les territoires de Cortébert, Mont-Tramelan, Tramelan et donc Corgémont. Avec pour objectif d'ajouter des points et

parcours d'attraction, de relier ses sentiers aux nouvelles communes bien entendu, mais également de coordonner toute cette planification avec celle du parc éolien de Jean Brenin.

L'Exécutif local est donc favorable à une entrée de Corgémont à l'Espace découverte Energie, mais à la condition que se réalise le parc éolien sus nommé.

| *cm*

C'est officiel!

Journée marquante il y a une semaine exactement pour l'administration communale: le maire, Etienne Klopfenstein, et le conseiller municipal Michel Tschan, ont rallié Yverdon pour assister à la cérémonie de remise des diplômes organisée par la Fédération romande des cadres communaux. Dans un lieu exceptionnel, à savoir le château d'Yverdon, le secrétaire municipal Fabian Burgunder appartenait aux lauréats. Il est donc désormais très officiellement détenteur d'un Diplôme de cadre en administration communale, lequel confirme la richesse de ses qualités professionnelles et de ses connaissances. Les autorités municipales lui adressent encore leur sincères félicitations, en se réjouissant que la collectivité puisse bénéficier d'un employé parfaitement formé! | *cm*



Il mérite du soutien

Le Conseil municipal a décidé lundi soir d'attribuer un don de 100 francs à Lukas Renfer, lutteur émérite, enfant de la commune aujourd'hui établi à Courtelary. Le jeune sportif rêve d'une couronne fédérale, dont la région lui souhaite qu'elle

lui soit accessible cette année déjà à Zoug. La lutte, on le sait, demeure un sport où l'argent ne coule pas à flots comme dans d'autres disciplines. D'importants sacrifices sont pourtant nécessaires, à ceux qui veulent y atteindre des sommets. | *cm*



Nombreuses délégations

Riche programme extérieur ce printemps au menu du Conseil municipal.

A l'invitation du Service des monuments historiques, Denis Bessire représentera la Commune, le 3 avril prochain à Bienne, au vernissage des deux derniers tomes de la série Maisons rurales du canton de Berne, lesquels sont consacrés respectivement au Seeland et au Jura bernois; à signaler que Corgémont est mentionné dans le tome régional.

Bernard Tschanz est délégué par l'Exécutif à l'assemblée générale annuelle de l'Ecole de musique du Jura bernois, laquelle se déroulera le jeudi 11 avril à Saint-Imier.

Le même 11 avril, mais à la salle communale de Malleray, Raymond Cossavella participera quant à lui à l'assemblée de dissolution de l'Association régionale Jura-Bienne, à laquelle a succédé officiellement Jb.B en automne dernier.

Hermann Liechti se rendra à Zurich le 26 avril, pour l'assemblée générale de Patenschaft - Parrainage suisse pour communes de montagnes, une association que préside Hans-Rudolf Merz.

A la cérémonie officielle de la 4^e Fête de la tête de moine, la commune sera représentée par son maire, Etienne Klopfenstein, le 4 mai prochain à Bellelay.

Le 9 mai à Bienne, Michel Tschan et Denis Bessire participeront à l'inauguration officielle de la nouvelle Centrale d'engagement commune (CEC), qui sera utilisée par la Société des ambulances de Bienne et la Police cantonale bernoise, service du Seeland et du Jura bernois; ces délégués pourront visiter les deux services d'urgence, en conditions réelles.

Le 26 juin à Tramelan, Hermann Liechti prendra part à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires des Chemins de fer du Jura. | *cm*

Cassons combustibles : une collecte le 3 avril

Le prochain ramassage des déchets encombrants combustibles est agendé au mercredi 3 avril prochain. On rappellera qu'à cette occasion, les habitants peuvent déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront enlevés au porte-à-porte. Les objets métalliques ne sont pas ramassés à cette occasion; les objets de composition mixte sont récoltés uniquement s'ils ont préalablement été débarrassés de leurs parties métalliques. Attention: le bois issu de la démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne sera donc pas ramassé.

Précision importante: ce ramassage n'est pas destiné aux déchets de petites ou moyennes dimensions. Tout objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | *cm*



CORGÉMONT

Petit-déjeuner en faveur des enfants du Népal

Le petit-déjeuner en faveur des enfants du Népal aura lieu demain samedi 30 mars de 6h45 à 13h à la salle de la cure catholique à Corgémont. Nous vous y attendons pour déguster nos confitures maison, nos pains ainsi que des yaourts, fromage et autres bonnes choses. La totalité des gains sera reversée à deux orphelinats au Népal. Merci de votre générosité et au plaisir de passer un moment convivial avec vous.

| *les organisatrices*

MAGASIN DU MONDE DE CORGÉMONT

Repas érythréen et vente d'habits

Dans le cadre de leur bazar de printemps du samedi 6 avril, les bénévoles du Magasin du Monde de Corgémont vous convient à venir déguster un repas érythréen dès 11h30. Ce dîner, adapté à nos habitudes culinaires, sera préparé par des personnes de l'association Maison d'Ici et d'Ailleurs de Saint-Imier. Il vous sera proposé au prix de 12 francs (8 francs pour

les enfants). Les bénévoles vous attendent sous la salle de l'Eglise catholique dès 9 heures avec un vaste choix d'habits de seconde main. Ceci dans une ambiance gourmande puisque des pâtisseries « maison » et des cafés issus du commerce équitable pourront être achetés.

Nous nous réjouissons de votre visite. | *les bénévoles*

ÉCOLE PRIMAIRE DE CORGÉMONT

Une page se tourne...

Durant la semaine du 11 au 15 mars dernier, les élèves des classes 7-8H ont pu s'adonner aux joies du ski durant notre traditionnel camp à Adelboden. Cette année, le camp revêtait un caractère particulier car c'était la dernière fois que les élèves goûtaient à la cuisine de Brigitte!

Fidèle au poste depuis de nombreuses années (le total oscille entre 18 et 19 ans), Brigitte a décidé de ranger définitivement ses casseroles pour les camps scolaires. Arrivée un peu par hasard aux fourneaux pour nos classes au début des années 2000, elle n'a cessé de nous accompagner bénévolement durant toutes ces années soit en camp de ski ou en camp vert.

Au début, ce fut simplement en tant que maman d'élèves qu'elle s'est engagée. Chemin faisant, ses enfants sont devenus grands, mais elle a continué année après année à nous accompagner. Si d'anciens ou actuels élèves lisent cet article, ils se souviendront certainement des menus concoctés par notre cuisinière: ragout de bœuf, spaghettis bolognaise, émincé de poulet au curry pour ne citer que les plus appréciés.

Nombreux sont les élèves ne mangeant pas ou peu de légumes, fruits ou salade qui y ont

pris goût après leur passage en camp. Des parents ont été surpris d'apprendre que leur enfant était capable de manger des aliments que jamais il ne mangeait à la maison. Ah la magie des camps!

Toujours appréciée des enseignants et moniteurs, Brigitte a également réussi à partager son enthousiasme et sa passion avec les élèves. Elle n'a jamais dû demander de l'aide, ces derniers venant spontanément lui proposer. Toute bonne chose ayant une fin, cette année Brigitte rangera donc définitivement son tablier.

Un grand merci de la part de tous. Merci également à René, son mari, pour la compréhension dont il a fait part en nous la «confiant» durant ces nombreuses années. Bonne continuation à toute la famille...

Je profite donc de l'occasion pour signaler que notre école cherche un-e nouveau-elle cuisinier-ère pour notre prochain camp qui se déroulera en septembre. Si vous désirez des informations ou que vous êtes intéressé-e-s, n'hésitez pas à prendre contact avec le soussigné au 032 489 21 13.

| *au nom des enseignants de 7-8H, Joël Grandgirard*

Réclame



Compte privé25
«De formidables atouts»

Cadeau attractif à l'ouverture

Nous sommes à votre service!
Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

www.cec.clientis.ch

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

RYTHME'N'DANSE FESTIVAL CORGÉMONT

Une fête qui a le don de faire bouger

Hip-hop, jazz, contemporain, afro dance, yoga, afro-brésilien percussions et salsa étaient au programme de la cinquième édition du Rythme'n'Danse Festival qui s'est tenue dimanche dernier à Corgémont. Plus de 160 participants étaient au rendez-vous. Retour sur cette manifestation qui rassemble chaque année de nombreux adeptes de danse, de musique et de bien-être.



Le festival a été fondé par Jessica Maire et Luzi Schilling, tous deux professeurs de Danse et directeurs de leur propre école (Jazz Dance Corgémont et Centre rythme Danse à Bienne). Il y a quelques années, ils se sont retrouvés en participant à un cours de Danse et ont décidé de s'associer pour créer un projet.

En 2014, ils ont mis sur pied leur première collaboration en proposant un atelier de danse africaine accompagnée de percussions. De là a démarré l'aventure du Rythme'n'Danse Festival. Depuis, l'offre s'est étoffée et ce ne sont pas moins de huit cours qui sont proposés lors de chaque édition. Certains sont même accompagnés d'une performance live de percussions.

Cours parents-enfants

Avec une volonté d'innover et de répondre à l'attente du public, ils ont notamment lancé cette année un cours parents-enfants pour encore

davantage de partage et de complicité. Celui-ci a rencontré un franc succès et a rapidement été complet. Il était aussi très important de garder les cours pour les enfants et les couples, pour que toute la famille puisse partager cette journée.

Permettre la découverte

Avec une palette si diverse et variée, les organisateurs du Rythme'n'Danse Festival désirent intéresser un maximum de participants et leur faire ainsi découvrir de nouveaux styles. C'est également l'occasion de réunir et faire connaître des professeurs régionaux et internationaux.

Bien que les cours soient dispensés par des professionnels renommés, la convivialité demeure maître-mot de la manifestation; Raphael Berkane a prouvé que le hip-hop était ouvert à tous les âges et que tous étaient capables de beaucoup de choses. Cassis Maier, avec son dynamisme et sa générosité, a emporté tous

les danseurs du contemporain. Les élèves de Pierre Liengme, au cours de jazz, ont été comblés par l'humour et la pédagogie de l'homme. Jessica Maire a apporté un moment de douceur et de complicité avec son cours de yoga parents-enfants. Laurent Perrussel a su mettre une ambiance festive et décontractée au cours de salsa; les couples sont ressortis ravis. Luzi Schilling a su enthousiasmer ses élèves en leur donnant des idées de rythmes et d'arrangements pour djembés, doundouns et sabars.

Afro dance pour finir

Le rendez-vous annuel qui clôture en beauté le festival est l'afro dance. Akim Prince et ses trois percussionnistes ont amené une énergie insoupçonnée à tous les participants. Un grand bravo à tous! Jessica et Luzi tiennent également à remercier la commune de Corgémont pour leur soutien. A l'année prochaine pour une sixième édition!

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Jardin du souvenir

Régulièrement, des personnes installent des fleurs au jardin du souvenir, ce pour quoi la municipalité est reconnaissante. Cependant, au fil de la saison, certaines fleurs se dégradent et l'image n'est plus très avenante. Pour cette raison, les employés de la municipalité se réservent le droit d'évacuer les fleurs et autres bacs qui donnent une image dégradée. | cm

Objectifs de législation

Suite au séminaire d'une demi-journée organisé récemment, quelques objectifs ont été définis pour les quatre années de la législature courante. Il s'agit entre autres de l'équilibre des finances, des constructions aux Oeuchettes, de la révision du plan d'aménagement local, de la réfection des rues Sous l'Age et Rière le Moulin, de la réaffectation du hangar des pompiers, de l'aménagement d'un éco-point ou encore de l'entretien du cours supérieur du Grabe. | cm

Plan sectoriel des chemins pédestres

Le plan révisé des chemins pédestres approuvé par le Conseil exécutif est parvenu à la commune. Il peut être consulté au bureau municipal sur demande. | cm

Représentation

Manfred Bühler se rendra le 11 avril à Malleray à la séance de dissolution de l'association régionale Jura-Bienne, dont les tâches ont été reprises par Jura bernois. Bienne dès le 1^{er} janvier. | cm

CORGÉMONT

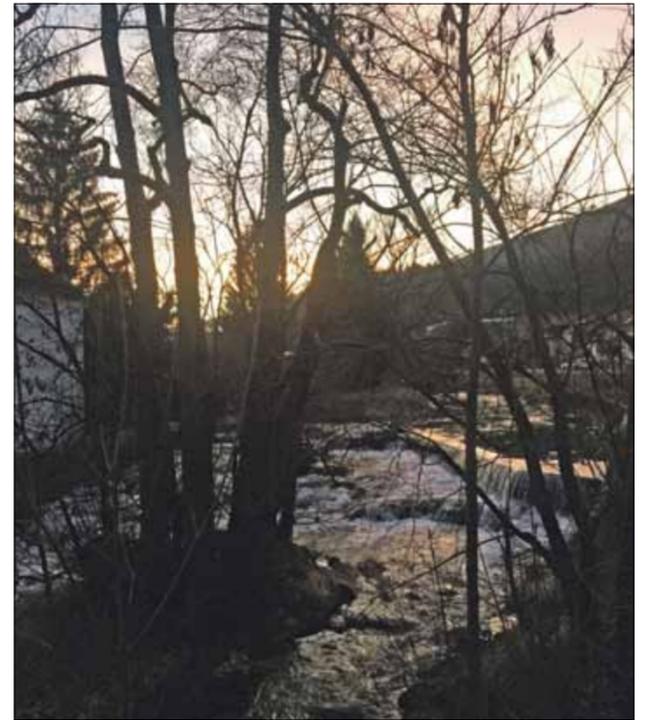
Les fascinants paysages d'Alain Indermaur à l'honneur chez Arteca

Exposition-flash, ces vendredi 29 et samedi 30 mars dès 17h à l'occasion de l'inauguration du nouvel espace d'expression artistique à Corgémont.

C'est avec un plaisir non dissimulé que Steve Richard accueille en les murs d'Arteca les œuvres du peintre Alain Indermaur, qui nous fait l'honneur de nous présenter ses récentes compositions picturales.

Animateur, formateur, professeur de dessin, Alain Indermaur est entièrement investi dans la peinture depuis 1988, date de sa première exposition. Inconditionnel amoureux des sauvages contrées bretonnes, il s'en inspire pour créer ces fascinants paysages où il fait bon se perdre.

Si vous avez des livres en bon état que vous ne désirez plus, vous pouvez sans autre les déposer chez Arteca. Tous les genres sont acceptés.



Barrière passerelles

La barrière située vers les passerelles de la Suze a été sectionnée par une personne malveillante. Afin d'éviter ce genre de vandalisme à l'avenir, un tronçon de treillis sera retiré. Ainsi, pêcheurs et autres promeneurs pourront traverser plus facilement sans devoir endommager la barrière. | cm

Bons de garde

Le Conseil municipal a décidé de prévoir la mise en place du système de bons de garde en été 2020. Cela laissera le temps de se préparer à ce changement majeur et sera coordonné avec la plupart des communes de la région, ce qui simplifiera bien des processus de facturation. | cm

Société d'embellissement

Michel Walther et Nicolas Bürgi ont rencontré la société d'embellissement afin de discuter des nombreuses tâches nécessaires à l'embellissement du village. Tout le monde admire, année après année les fleurs qui égayent différentes parties du village. Malheureusement, la société manque cruellement de bras pour arroser chaque jour ces fleurs et fait un appel pressant pour continuer cette tâche. On recherche donc des personnes qui ont un peu de temps ou qui habitent près de ces bacs de fleurs, et qui seraient prêtes à consacrer quelques minutes par jour. Les personnes motivées peuvent contacter la secrétaire de la société d'embellissement au numéro 032 489 21 58. | cm

CORTÉBERT

Inscription des élèves pour l'année 2019-2020

Ecole enfantine

Depuis août 2013, l'école enfantine est obligatoire dès l'âge de 4 ans révolus. Chaque enfant suit un parcours scolaire standard de 11 ans. La date de naissance déterminante pour l'entrée à l'école enfantine est

le 31 juillet. Les enfants ayant atteint l'âge de 4 ans révolus avant le 1^{er} août entreront donc à l'école enfantine.

Selon la loi, les parents sont autorisés à faire suivre à leur enfant un programme réduit en

début de scolarité. Dans ce cas, ils remettront une demande écrite lors de l'inscription. Ce programme allégé serait de 4 jours d'école par semaine (mercredi congé) depuis août jusqu'à Noël. La loi permet en outre le report d'une année de l'entrée à l'école obligatoire. Une demande écrite doit alors être présentée lors de l'inscription. La décision sera prise après un entretien préalable avec la direction.

| direction et commission scolaire de Cortébert

L'inscription pour l'année scolaire 2019-2020 aura lieu le mercredi 10 avril 2019, de 18h à 18h30 dans la classe de l'école enfantine auprès de M^{me} Casagrande. Elle concerne les enfants nés entre le 1^{er} août 2014 et le 31 juillet 2015 ou nés entre le 1^{er} août 2013 et le 31 juillet 2014 et qui n'ont pas encore commencé leur scolarité obligatoire. Prière de se munir d'un acte de naissance ou du certificat (livret) de famille. Vous devrez aussi donner le numéro AVS de votre enfant.

SOCIÉTÉ D'EMBELLISSEMENT DE CORTÉBERT

Journée de printemps

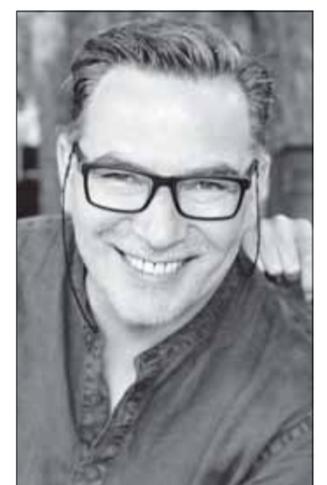
La société d'embellissement organise le samedi 13 avril une matinée destinée à l'entretien des bancs publics situés sur le territoire de la commune. Le but est de changer les planches défectueuses. Toutes personnes qui souhaitent donner un peu de temps pour la

société sont les bienvenues. La société offre une petite collation aux participants en fin de matinée.

Rendez-vous sur la place de l'école à 9 heures.

La société est toujours à la recherche de bénévoles. Nous manquons de bras pour l'arro-

sage des fleurs durant la belle saison et la société ne peut pas développer les sites fleuris. Les personnes intéressées à l'embellissement du village et prêtes à consacrer quelques minutes par jour sont priées de s'annoncer à la secrétaire au 032 489 21 58.



Alain Indermaur présente ses récentes œuvres à Arteca

Grand-Rue 32a (2^e étage)
Vendredis 26 avril, 31 mai, 28 juin,
30 août, 27 septembre, 25 octobre
et 29 novembre dès 17h

En raison des Fêtes pascales, la FAC ne paraîtra pas le vendredi 19 avril mais le jeudi 18 avril

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10h, sport et officiel: lundi 12h, rédactionnel et annonces: mardi 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE, Cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry: du 2 au 6 avril, Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées avec le célébrant.
Messe du Jeudi Saint: jeudi 18 avril à 17 h. Chapelle de Reuchenette suivie d'un apéritif à la salle Sainte-Bernadette.
24 heures pour le Seigneur «Lève-toi!»: du vendredi 29 mars au samedi 30 mars, église Sainte-Marie, Fbg du Jura 47, Bienne, 032 329 56 01.
Pour les autres célébrations: se référer à l'Angelus.

Avis à nos paroissiens: en vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchenette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaude lievre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

Rencontre des aînés, Péry-La Heutte: mercredi 3 avril, repas-rencontre, les rencontres sont ouvertes à tous les aînés, elles ont lieu à la salle de paroisse à Péry, à 11 h 30 pour le repas et à 14 h pour les autres activités. Pour les repas-rencontre, inscriptions obligatoires: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 30 mars à 17 h 30; jeudi 4 avril, 15 h, home Les Lovières.
Méditation du chapelet: mardi 2 avril à 17 h.
Catéchèse familiale: rencontre le vendredi 5 avril à 18 h 30.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 30 mars, 18 h, Corgémont; dimanche 31 mars, 10 h, Saint-Imier; mardi 2 avril, 9 h, Corgémont; jeudi 4 avril, 19 h, Saint-Imier.
Soupes de carême: vendredi 29 mars, 12 h, salle catholique, Corgémont; mercredi 3 avril, 12 h, Saint-Imier.

Parcours Vivre en pardonné: vendredi 29 mars, 20 h, Saint-Imier, assemblée générale.
Chœur Sainte-Cécile: vendredi 29 mars, 20 h, Saint-Imier, assemblée générale.

Parcours Vivre de l'eucharistie: dimanche 31 mars, 9 h 30, St-Imier, café; mercredi 3 avril, 13 h 30, St-Imier.
L'Evangile à la maison: lundi 1^{er} avril, 19 h 30, Corgémont; jeudi 4 avril, 19 h 45, Saint-Imier.
Groupe des dames: mardi 2 avril, 16 h, Saint-Imier, assemblée générale.

En raison des Fêtes pascales, la FAC ne paraîtra pas le vendredi 19 avril mais le jeudi 18 avril

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10 h

Sport: lundi 12 h

Rédactionnel et annonces: mardi 9 h

Officiel: lundi 12 h

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

LE CATÉ EN ERGUËL

9H, atelier «Soupes d'ici et d'ailleurs»: samedi 30 mars, environ 16 h-21 h, Moutier (dans une salle du Foyer de Moutier). Les jeunes qui se sont inscrits à cet atelier gourmand recevront/ont reçu toutes les infos. Infos supplémentaires auprès de Paula.
10H, permanence de la journée et culte «Dieu»: mardi 2 avril, entre 17 h 30 et 19 h 30, être au minimum 45 min. sur place, bâtiment de l'Ancre à Renan. Encore merci et bravo à chacune et chacun des participants pour l'enthousiasme qui a rythmé le week-end!
8H, séquence «Marie»: mercredi 3 avril, 16 h-19 h, salle de spectacles de La Ferrière.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 31 mars, 10 h, au temple de Corgémont, confirmation d'Audrey Etique, suivi d'un apéritif.
Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de Corgémont. Ce moment de partage de silence et d'oraison, dans l'esprit de Taizé, est ouvert à tous.
Vente des roses: samedi 30 mars de 9 h à midi au centre du village de Corgémont. Notre paroisse, représentée par des catéchumènes et le pasteur, vendra des roses au profit des œuvres de la campagne de carême.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 31 mars, 9 h 45 à la chapelle à Cormoret. Collecte: PPP.
Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 31 mars, Renan, 10 h.
Aînés: mardi 2 avril, 14 h, Cure.
Café «philo» pour tous!: samedi 6 avril de 10 h 30 à 12 h au restaurant de la Licorne à la Ferrière suivi d'un apéritif offert (voir encadré).

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Culte: dimanche 31 mars, 10 h, à Péry, sainte-cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur du Fonds FEPS, travail des femmes.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour l'aumônerie des personnes sourdes et malentendantes.
Soupe de carême: vendredi 5 avril, salle de la cure, Orvin.
Catéchisme 10H: mercredi 3 avril, 16 h-18 h, permanence, La ResSource, Bienne. **11H**: samedi matin 30 mars, vente de roses, action pain pour le prochain, à Péry et Orvin.
Rencontre des aînés, Péry-La Heutte: mercredi 3 avril, 11 h 30, salle de paroisse, repas-rencontre (sur inscr.: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94). Taxi si nécessaire. **Orvin**: mercredi 10 avril, une échappée belle à la forêt tropicale du Florida à Studen. Départ à 13 h 30, place de parc derrière l'église.

Café Vert: mardi 2 avril, 19 h 30, salle de paroisse, Péry. Atelier «Nettoyage de printemps éco-sympa». Apprenez à faire vos propres produits de nettoyages écolo, sans impact sur l'environnement ou sur votre santé. L'atelier sera animé par Lisa et Elie. Prix de l'atelier: 25 francs (y compris les produits finis). Inscription jusqu'au 29 mars à solidaire@cafevert.ch ou 077 412 42 66 (Pascale).

La Retrouvaille: jeudi 4 avril, rendez-vous à 15 h 20, places de parc derrière l'église à Orvin. Visite du «Salon de musique» à Cormoret, un vieux moulin transformé en salle de spectacle-restaurant qui héberge un orgue monumental. Musique et consommation. Veuillez vous inscrire au plus tard jusqu'au mardi 2 avril chez Mariïse et Francis Doman au 032 358 16 23. Ouvert à tous.
Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 11 avril. Livraisons le 1^{er} mai à Péry et Vauffelin, le 2 mai à Orvin.

032 485 11 85

(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. 032 485 11 85

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 31 mars, 10 h, St-Imier.
Café «philo» pour tous!: samedi 6 avril de 10 h 30 à 12 h au restaurant de la Licorne à la Ferrière suivi d'un apéritif offert (voir encadré sur cette même page).

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 31 mars, culte à 10 h à la collégiale. Pasteur officiant: Marco Pedrolì. Offrande: Main tendue du nord-ouest, Bienne.
Femmes protestantes: la Baratte vous accueille pour le café-croissant vendredi 29 mars de 9 h 30 à 11 h à la cure.
Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre le mardi 2 avril de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, ou sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00
paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 31 mars, culte-questions à 10 h à Sombeval, animation musicale par le groupe louange.
Aînés: le mardi 2 avril de 14 h à 17 h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur,
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richardriesen@sunrise.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 31 mars, 10 h, collégiale, St-Imier. Officiant: Marco Pedrolì.
Corinne Baumann, pasteure,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens,
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Services funèbres: 0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Heimgottesdienst: Mittwoch, 3. April, 10.15 Uhr, La Roseraie.
Voranzeige Altersnachmittag: Freitag, 12. April, 14 Uhr, Corgémont.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Vente de roses Max Havelaar: samedi 30 mars, en matinée, dans les rues du village, par les catéchumènes de 10H. Campagne œcuménique «Action 160000 roses pour le droit à l'alimentation».

Catéchisme cycle 1: samedi 30 mars, maison paroisse, 5H-6H de 9 h à 10 h; 3H-4H de 10 h 15 à 11 h 15. Resp: Ch. Châtelain, 078 641 79 60. Attention: café des parents annulé pour cette rencontre du fait que la responsable participe activement à la vente de roses.

Culte: dimanche 31 mars, 20 h, église, 4^e dimanche de carême; pasteur J.-L. Dubigny. Collecte: VAGOS. Taxi: s'annoncer, jusqu'au jour précédent à 12 h au 032 483 10 11.

Célébration au home Les Lovières: lundi 1^{er} avril, 15 h, salle polyvalente; célébrant D. Kuchen, église baptiste.
Cantemus: lundi 1^{er} avril, maison paroisse, 20 h, 2^e répétition chantons pour Pâques, M. Burion, 032 487 58 49.

Pain du Partage: jusqu'au 21 avril dans les boulangeries du village. Merci d'y penser!

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Cultes: mardi 2 avril, 18 h-18 h 30, poème en musique, Villeret.
Prière matinale: mardi 2 avril, 6 h 30-7 h, en partie silencieuse.
Café du mardi: mardi 2 avril dès 9 h 30, venez partager un café et un croissant à la cure.
Repas des aînés: mardi 16 avril, dès 12 h à la cure, inscriptions au 078 822 35 34 ou au 032 941 56 77 jusqu'au vendredi 12 avril.

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8 h-11 h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.com
www.eglise-protestante.ch
sous «Villeret»

SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Partage philo

Venez partager un moment d'échange philosophique pour tous!

Le samedi 6 avril de 10 h 30 à 12 h au Restaurant de La Licorne à la Ferrière suivi d'un apéritif offert. Thème de la rencontre: nos amies les bêtes. Si possible, s'annoncer auprès du pasteur Serge Médebielle jusqu'au 4 avril: 032 963 11 27, 079 414 03 60 ou smedebielle@bluewin.ch.

Samedi 6 avril, 10h30-12h Restaurant de La Licorne La Ferrière

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

Ecoute et Prière pour tous: mercredi 3 avril à 20 h à Cormoret.
Culte de partage: dimanche 7 avril à 10 h à Cormoret.

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Culte: dimanche 31 mars à 9 h 45.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Groupe de jeunes: samedi 30 mars à 20 h. Thème: Bien fait pour le mal!
Culte-Déjeuner: dimanche 31 mars à partir de 10 h avec Thomas Leichti de Tramelan, pour vivre l'église autrement.
Blablathé: lundi 1^{er} avril à 14 h, cours de français oral gratuit et sans inscription.
Soirée du groupe de louange: jeudi 4 avril.
Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Culte avec sainte cène: dimanche 31 mars, 9 h 30 avec Daniel Sommer, garderie et école du dimanche.
Service Pâques: lundi 1^{er} mars, 20 h.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 31 mars, 10 h, prédication Daniel Molla. Ecole du dimanche et garderie.
Club d'enfants: jeudi 4 avril, 12 h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Séminaire «Témoignage minute»: samedi 30 mars, 8 h 30-14 h, avec Bertrand Audéoud, à Lausanne.
Culte: dimanche 31 mars, 9 h 30, message biblique et école du dimanche.
Prière des hommes: lundi 1^{er} avril, 6 h 30.
Etude biblique: mardi 2 avril, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Gebetsstunde: 2 avril, 20 h, Jean Guy.
Rencontre des veuves: mercredi 3 avril à 14 h à la rue des Prés.
Prière et silence: mercredi 3 avril à 13 h 30 à la rue des Prés.
Lecture biblique: mercredi 3 avril à 19 h 30 à la rue des Prés, le livre des Actes des Apôtres.
Passerelle: jeudi 4 avril à 18 h à la rue des Prés, Minigolf.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Prière: dimanche 31 mars, 9 h.
Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 31 mars, 9 h 45.
Méli-Mélo: lundi 1^{er} avril, 15 h, animation pour les requérants.
Prière 29B12: lundi 1^{er} avril, dès 19 h 30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 2 avril, 10 h.
Danse: mercredi 3 avril 19 h.
KT: jeudi 4 avril 18 h 30.
Groupe de jeunes: ven. 5 avril, 20 h.

P. et M. Donzè, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116

(entrée: face à Albert Gobat 15)

Soirée témoignage: vendredi 29 mars 19 h 30, «2 destins pour 1 avenir» avec Thierry et Clarissa Meylan au Figuier.
Randonnée du KT: samedi 30 mars 10 h, rendez-vous à la Lingotière.
Prière et partages: mercredi 3 avril 20 h, chez Lucette.

032 487 32 17, eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 31 mars, 9 h 30, garderie et école du dimanche.
Etude biblique: mercredi 3 avril, 20 h avec Cédric Jung.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Kein Gottesdienst: Sonntag 31 März.

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIER, rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19 h 15 et le samedi à 11 h.
Discours biblique: samedi 13 avril, 17 h, «La vraie vie est à votre portée!»
Commémoration annuelle du sacrifice de Jésus-Christ: ven. 19 avril, 20 h 30.

fw.org (site officiel gratuit)

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Vente de paroisse

Ne manquez pas le rendez-vous du samedi 6 avril, de 10 h à 16 h, au Centre communal à Péry. Les traditionnels stands de pâtisserie, couture, livres, fruits TerrEspoir, produits des Magasins du monde, Petite-Graine huilerie Huissoud vous attendent.

En matinée, les enfants pourront vendre et acheter des jouets. Repas servi dès 12 h (gâteau au fromage et petit buffet de salades), dès 13 h 30, animation avec la chorale et son groupe de flûte de l'école pri-

maire de Péry-La Heutte, puis dès 14 h, loto pour tous.

Les organisatrices, les dames de la paroisse réformée de Rondchâtel, groupe Péry-La Heutte, se réjouissent de vous rencontrer. Elles vous rappellent que pains, tresses et pâtisseries sont les bienvenus, merci de les apporter au Centre communal le vendredi dès 14 h ou le samedi matin.

Le bénéfice de la journée est entièrement reversé à diverses associations et œuvres d'entraide. A très bientôt.

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Un métier qu'elle a aimé du premier au dernier jour

Cette fin de mois, l'administration prend congé de Patricia Boillat

Après plus de 38 ans au service de la collectivité, Patricia Boillat-Gerber a passé le flambeau à Fanny Jeanmaire, avant-hier mercredi 27 mars. Son engagement particulièrement fidèle s'achève effectivement cette fin de mois, l'âge arrivant d'une retraite très méritée.

5 maires, 3 secrétaires

Le 1^{er} octobre 1980, Patricia Boillat prenait un poste d'employée d'administration auquel l'avait nommée le maire Frédéric Râcle. Elle ne travailla pourtant pas avec ce dernier, entre temps décédé et remplacé par Pierre Iff. «En 38 ans, je n'aurai finalement pas connu beaucoup de maires», souligne-t-elle en énumérant Paul-André Mathys, Michel Walliser, Otto Borruat et l'actuel chef de l'Exécutif, Benjamin Rindlisbacher.

La liste est encore plus brève au niveau de ses chefs directs, les secrétaires municipaux. A ce poste se sont succédé Jean Pécaut, Raymond Favre et aujourd'hui Vincent Fleury.



38 ans et demi de travail à l'administration communale: Patricia Boillat a bien mérité une retraite heureuse!

Le Conseil municipal in corpore, qui a pris officiellement congé d'elle durant une sortie le 15 mars dernier, félicite et remercie encore chaleureusement Patricia Boillat pour son travail fidèle et de très grande qualité, pour son dévouement et les qualités humaines dont elle a fait bénéficier ses collègues et la population. Il lui souhaite beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de vie.

Un autre monde

Des souvenirs professionnels, Patricia Boillat en a plein la tête, la plupart très heureux. Ceci même si les deux premières années de fonction se révélèrent pour le moins difficiles. C'est qu'elle plongeait alors littéralement dans un autre monde, dirigé par un secrétaire «d'antan»... Un personnage devant lequel les citoyens se découvraient. «A l'époque, un poste à l'administration communale conférait un statut social, un respect carrément excessif. Ma grand-mère était épatée que j'entre à la Commune...» Le contraire, ou peu s'en faut, des critiques incessantes et souvent gratuites, adressées aujourd'hui aux employés d'administrations, quelles qu'elles soient...

Par déductions...

Jean Pécaut imprimait évidemment la marque de ses habitudes dans tout le travail effectué au bureau communal. «Il m'interdisait de demander leur nom aux citoyens, arguant que si j'avais choisi ce poste, je devais connaître tous les administrés.» On imagine les trésors de déductions que devait développer la nouvelle employée pour parvenir à identifier certaines personnes...

Si elle souffrait des vertes réprimandes que le secrétaire adressait à nombre de citoyens, Patricia Boillat a par contre apprécié grandement son refus, bien compréhensible, de se mettre à l'informatique. Dès 1982, Jean Pécaut lui a donc offert une indépendance appréciable et appréciée, en lui confiant tout ce qui avait trait aux comptes et/ou était lié directement à l'informatique.

Voilà qui n'a pas manqué de ravir cette employée très portée sur les chiffres. «Avec les années, j'ai pourtant développé aussi mes capacités dans le secrétariat. Par la force des choses et surtout par l'usage, j'ai amadoué cette langue française que je n'avais pas réussi à aimer durant l'école.»

10 années incroyables

Cette décennie passée avec un secrétaire de la vieille école, Patricia Boillat la qualifie d'incroyable. «Après un apprentissage au sein de la commune de Sonceboz-Sombeval, Jean Pécaut avait été engagé à Courtelary, où il a dirigé l'administration durant 45 ans. Pendant les dix années où je l'ai côtoyé, il n'a pas manqué un seul jour de travail; sans doute était-ce déjà le cas avant mon arrivée... Au début, tout était encore mécanique, machines à calculer et à écrire comprises. Et jusqu'en 1990, nous ouvrions le bureau un samedi matin sur deux.»

Outre le passage à l'informatique, le déménagement de 1992, vers le centre communal actuel, fut un moment marquant pour la toute nouvelle retraitée. Laquelle regrette un peu que les administrations communales aient perdu, au fil des ans et de l'évolution, quantité de tâches intéressantes. «La part des statistiques a augmenté de manière exponentielle, tandis que nous sommes devenus de simples consultants, voire des boîtes aux lettres, dans divers domaines tels que les impôts ou la caisse de compensation.»

Exceptionnelle diversité

Son travail à la commune, Patricia Boillat l'a vivement apprécié, du premier au dernier jour. «La diversité des tâches y est exceptionnelle, chaque journée est différente de la précédente et de la suivante. J'ai beaucoup aimé agir en tant que généraliste, tout en amassant une somme énorme de compétences dans tous les domaines administratifs.» Le travail de proximité, les contacts avec la population -en particulier les aînés à qui elle a toujours apporté volontiers et bénévolement son aide administrative-, les recherches: voilà qui va énormément manquer à cette employée fidèle. Mais nul doute qu'elle saura profiter pleinement de ses nouveaux loisirs, en prolongeant les contacts sociaux dans un cadre plus détendu. | cm

CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY

Une présence féminine renforcée

L'exercice 2018 de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary présente un excellent résultat. Un développement des affaires avec la clientèle, un renforcement des fonds propres et une augmentation du bénéfice d'exercice sont à souligner. En conséquence, une augmentation du montant des dons en faveur des communes actionnaires a été décidée.



Gobet Isabelle



Gerber Mireille



Gerber Martin

Les trente communes bourgeoises et municipales de l'ancien district de Courtelary se sont retrouvées lors de l'assemblée générale de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary le 22 mars à Renan.

Les débats de ce 189^e exercice ont été menés par le président Yves Houriet qui a relaté les événements importants de l'année 2019.

De son côté, Rémy Defilippis, directeur, s'est réjoui de constater que les principaux chiffres clés ont évolué positivement. Du fait des taux d'intérêt bas et de la demande soutenue en matière d'habitat, l'activité de construction dans la zone de marché de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary est restée intacte. Les prêts à la clientèle ont progressé en conséquence. Une politique de crédit prudente appliquant des principes clairement définis a été maintenue.

Malgré des taux d'intérêt historiquement bas, les dépôts de la clientèle ont également progressé de façon importante, soulignant la confiance de notre clientèle envers notre banque, selon Rémy Defilippis.

Augmentation du bénéfice

Le produit net de l'activité bancaire a augmenté. Le résultat net des opérations d'intérêts constituant le pilier de revenus le plus important, a également progressé.

Les charges d'exploitation ont été réduites, ceci principalement grâce au changement de fournisseur informatique au début de l'année 2018. Le bénéfice de l'exercice progresse de manière significative.

Dons à nouveau plus élevés

La banque, de par son excellent résultat a proposé à ses actionnaires une augmentation du don de plus de 35%. C'est ainsi, 270040 francs qui seront répartis entre les trente communes. Il a également été attribué une somme de 75000 francs au fonds destiné à soutenir les œuvres de bienfaisance ou à toute autre action à caractère social, culturel ou sportif.

Croissance continue en point de mire

«En tant que banque régionale, nous abordons positivement l'avenir et sommes persuadés d'être bien préparés à tous les défis futurs», commente Rémy Defilippis. «Grâce au capital-confiance important que nous accordons à la clientèle et les efforts déployés dans la distribution, nous sommes convaincus de pouvoir acquérir des volumes d'affaires supplémentaires également en 2019.»

Renforcement au conseil d'administration et renouvellement de mandats

Le conseil d'administration a proposé à ses actionnaires d'élire Mireille Gerber de Villeret, comme nouvelle administratrice.

M^{me} Gerber, licenciée en droit, habite Villeret et travaille dans le domaine juridique et formation au Service des contributions du canton de Neuchâtel dont elle a pris la responsabilité du département.

Les membres du conseil d'administration ont émis la volonté d'étoffer leurs rangs sur la base de plusieurs facteurs,

à savoir la recherche de compétence spécifique au niveau fiscal et le renforcement de la gent féminine. C'est ainsi qu'ils sont dorénavant représentés à hauteur de 33% par des dames et se réjouissent dans le futur de continuer dans cette voie, afin de démontrer clairement que les compétences ne sont pas l'œuvre d'une barrière «machiste».

D'autre part, trois membres du conseil d'administration ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans, à savoir Isabelle Gobet-Liechti de Sauge, Manfred Bühler de Cortébert et Martin Gerber de Corgémont.

La Clientis fête le printemps

Le 21 mars dernier, par une belle journée ensoleillée, les clients de passage dans les locaux de la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary se sont vus offrir un joli pot de fleurs garni de campanules afin de saluer le premier jour du printemps.



COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Horaire d'ouverture de l'administration

En raison de vacances, l'administration sera exceptionnellement ouverte selon l'horaire suivant durant la semaine du 1^{er} au 5 avril: ouvert mardi 2 avril de 13h30 à 16h. Ouvert l'après-midi du mardi 2 avril en rempla-

cement du mardi matin. Ouvert jeudi 4 avril de 9h30 à 12h. Fermé lundi 1^{er} avril et mercredi 3 avril. Le conseil municipal et l'administration vous remercient pour votre compréhension. | cm et administration

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



PAE des eaux du Bez (Combe-Grède)

Nous vous rappelons que le jeudi 11 avril prochain, à 19h30, salle des assemblées du collège, rue Principale 25, les citoyennes et citoyens sont invités à participer à une séance d'information concernant le plan d'aménagement des eaux du ruisseau du Bez. Une publication de la procédure sera faite dans la Feuille officielle du District de Courtelary du vendredi 5 avril prochain. Le but de ce PAE est d'augmenter la sécu-

rité pour la population et les bâtiments qui se trouvent sur l'itinéraire du ruisseau du Bez (Combe-Grède). | cm

Délégations

Richard Habegger représentera les autorités à l'assemblée générale de la FSG Villeret, le vendredi 29 mars à Villeret; Bruno Lemaitre participera à la séance de comité de Centre-Jura le jeudi 4 avril prochain à La Chaux-de-Fonds; Mélanie Keller Berger participera à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois, le jeudi 11 avril à Saint-Imier; Carlo Chatelain et Richard Habegger se rendront à la 4^e Fête de la Tête de Moine le samedi 4 mai à Bellelay; Richard Habegger et Stéphane Lehmann représenteront la commune à la visite des nouveaux locaux de la centrale d'engagement commune de la Police régionale SJB et d'ARB, le jeudi 9 mai à Bienne. | cm

Collège

Le projet de rénovation du collège avance selon le plan établi par les autorités. Les premières adjudications ont été faites, le dossier de demande de permis est en dépôt public jusqu'au 7 avril prochain. Une information aux élèves sera faite ultérieurement par l'école à propos du lieu de scolarisation des élèves et des déplacements de ces derniers. | cm

COURTELARY-CORMORET

Repas-Contact

Le rendez-vous à l'enseigne de «Repas-Contact», est fixé au jeudi 4 avril au Buffet de la Gare à Courtelary.

Menu

Salade mêlée, émincé de poulet sauce moutarde, frites, légumes, dessert, au prix de 13 francs (sans boissons)

Animation

Loto, merci pour vos lots

Inscriptions

Madeleine Graber 079 796 11 22 ou Rita Galli 078 890 15 24 jusqu'au lundi 1^{er} avril à 18h

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de l'Imprimerie Bechtel à Courtelary
bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18

REMERCIEMENTS

Il faut accepter de ne pas tout comprendre et de n'être pas toujours exaucé. Un jour tout s'éclairera. Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours.

C'est avec infiniment de reconnaissance que la famille et les proches de

Zoé Kaltenrieder

vous remercient pour votre immense soutien. Nous y avons puisé courage et réconfort.

De tout cœur

Cormoret, mars 2019

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS 

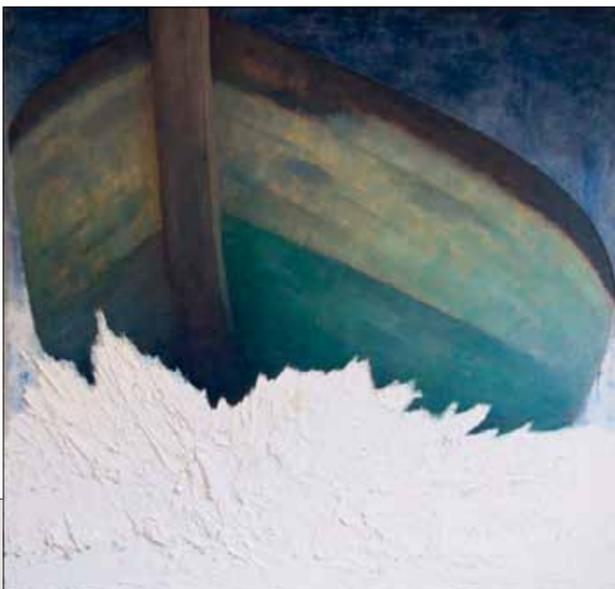
Deux artistes pour des souches bien enracinées

Par son exposition «Souches», le CCL propose deux façons originales de réinventer le geste et la matière, d'explorer la notion d'enracinement par sa partie émergée, témoin symbolique d'un mouvement de la nature, d'un passage, trace d'une origine supposée.

C'est dans sa maison d'hôtes à la Prise (Montmollin) que François Schneider exerce son activité de céramiste. En autodidacte avec des stages à l'appui, il en a étudié les fondements et a reçu plusieurs distinctions. Sa démarche porte sur l'implication humaine dans un environnement naturel. Il prélève des fragments

d'écorces, de racines et des entailles d'arbres, redonnant vie au bois par la terre à laquelle celui-ci retournera. La nature n'est pas seulement source d'inspiration, elle est aussi matière première de son œuvre.

Depuis 1988, Laurent Guenat se consacre à l'art dans son atelier des Verrières. En 1999,



Laurent Guenat

il a obtenu une bourse pour six mois en résidence au Caire. Les peintures rupestres et celles des artisans régionaux laisseront une trace durable dans son imaginaire. Son travail est engagé et prend de nombreuses formes. De ses œuvres émergent des figures insolites, des corps polymorphes. L'homme, avec ses enfermements et ses errances, est au centre de son expression.

Vernissage
Vendredi 5 avril, 19h
CCL, Marché 6, Saint-Imier
Entrée libre



François Schneider

THÉÂTRE UNION SONVILIER

Quoi d'vieux docteur ?

Objets inanimés, avez-vous donc une âme? Le docteur Giraud en est profondément convaincu et projette de s'approprier l'esprit de Sigmund Freud par l'intermédiaire d'un vieux manuscrit et d'une machine extraordinaire qu'il est en train de mettre au point... C'est sans compter l'irruption d'un éboueur quelque peu envahissant et d'une inspec-

trice de la sécurité sociale très pointilleuse qui vont provoquer de sérieux dérapages et donner à l'expérience une dimension que le docteur était loin d'imaginer...

Samedi 30 mars
Salle communale de Sonvillier
19h 15 ouverture des portes
20h lever de rideaux
Entrée libre, collecte

CLUB DES AÎNÉS

Balade régionale à vol d'oiseau

Une vidéo réalisée et présentée par Eric Wälti

Bienvenue à toutes et à tous de Sonvillier ou d'ailleurs, jeunes ou moins jeunes.

l'équipe d'animation

Mardi 2 avril, 14h, Maison de paroisse, Sonvillier



COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Complexe des halles de gymnastique

Passage du Chalet fermé durant trois semaines

A partir du mardi 2 avril prochain, les travaux de viabilisation des parcelles situées au nord de l'Ecole de musique du Jura bernois rendront nécessaire la fermeture du carrefour entre la rue Beau-Site et le Passage du Chalet, dans le secteur des halles de gymnastique.

L'accès aux places de parc situées au nord des halles ne sera possible que depuis la rue Paul-Charmillot. Une signalisation spéciale sera mise en place durant les trois semaines environ que dureront les travaux.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter le dispositif mis en place. Il remercie également les riverains et les automobilistes de leur patience. | cm

Sécurité améliorée sur le chemin de l'école

Suite à l'accident survenu au carrefour des rues du Temple et de Châtillon, qui a impliqué un enfant, le Conseil municipal a réagi. Une signalisation clignotante vient d'être installée à trois endroits sensibles.

Répondant aux critères de l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR 1.23), trois panneaux «Attention enfants» ont été posés aux alentours de l'école primaire. On les trouve à la rue de Châtillon, à la hauteur du restaurant du Nord, au droit de la rue Agassiz 10 et à la rue de la Chapelle, à proximité immédiate de la Maison d'Ici et d'Ailleurs.

Activés aux heures d'entrée et de sortie des classes, ils clignotent afin de raviver la vigilance des automobilistes à l'approche des zones sensibles. Les trois panneaux ont été programmés de sorte qu'ils ne fonctionnent qu'en semaine et en dehors des périodes de vacances. Très visibles, ils devraient contribuer à améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. | cm



Nonagénaire

Le 22 mars dernier, le conseiller municipal Marcel Gilomen et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Résidence des Fontenayes pour célébrer le 90^e anniversaire de Jean-Pierre Oberholzer. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

PLR SAINT-IMIER

Hôpital du Jura bernois : le site de Saint-Imier est-il en danger ?

Les propositions du rapport sur l'avenir du site de Moutier de l'Hôpital du Jura bernois nous laissent pour le moins sceptiques.

Nous regrettons naturellement cette «fuite» organisée qui ne profite à personne, sinon de donner une fois de plus au travers de la télévision et de quelques médias de l'arc lémanique une image négative de toute une région, alors que la Chambre d'économie du Jura bernois, (CEP) continue à développer, avec de nombreux acteurs, sa stratégie économique ambitieuse et réaliste 2030.

Chaque jour qui passe sans solution viable et pérenne à long terme pour Moutier, est un «danger» pour le site de Saint-Imier. Le PLR, «sans peindre le diable sur la muraille» est de cet avis. Quelques indices, plutôt négatifs, sont révélateurs de cette nouvelle situation depuis le vote communaliste de Moutier, sans compter que l'attentisme déstabilise le personnel qui est le moteur principal de la qualité des soins prodigués par l'HJB, qualité qui est reconnue bien au-delà de nos frontières.

L'HJB de Saint-Imier doit poursuivre son développement

Aussi, le PLR demande à l'actionnaire principal, soit le canton, de poursuivre sans attendre le développement du site de l'HJB de Saint-Imier. Un nouveau bâtiment est nécessaire pour le développement du site de Saint-Imier, ainsi que l'aménagement de places de parc pour patients ambulatoires et visiteurs externes.

Une infrastructure moderne et de qualité, un plateau technique

sont les garants d'un développement harmonieux de l'HJB site de Saint-Imier si l'on veut maintenir la qualité des soins et attirer de nouveaux médecins et spécialistes et garder un personnel hautement qualifié.

La population de la région a aussi son rôle à jouer en faisant confiance à l'HJB.

L'impact économique et social

La présence de l'HJB a un impact économique et social important : l'hôpital accueille et héberge des patients, reçoit leurs visiteurs, emploie du personnel médical, soignant, médico-technique, administratif, technique et d'intendance, forme des médecins-assistants, des apprentis, des stagiaires de la HE-ARC, du ceff santé, verse des salaires, engage des dépenses de fonctionnement, d'investissement, d'entretien et de consommation, commande et achète des services et des biens à d'autres entreprises privées et publiques.

A noter que les collaborateurs qui occupent ces postes consomment et sont imposés pour la plupart dans la région.

Attractivité de la région

L'HJB est un acteur important de l'image de marque de la région. Un hôpital de proximité rassure et sécurise la population indigène tout en exerçant des effets positifs sur la promotion exogène.

Oui il faut, sans hésiter, développer le site de l'HJB de Saint-Imier, afin qu'il fasse toujours bon vivre dans le Jura bernois.

| PLR Saint-Imier

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Fernand Rohrer

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs dons, ont pris part à son deuil.

Saint-Imier, mars 2019

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES

Calendrier des manifestations de l'année à Sonvilier

- 6 avril**
Pétanque-Club Les Potets, ouverture de la saison.
- 26-28 avril**
Concert annuel des Jodleurs, salle polyvalente de Renan.
- 27-28 avril**
Paroisse Réformée, association des concerts à l'église de Sonvilier, le samedi 27 à 20h 15, le dimanche 28 à 17h 15.
- 4-5 mai**
Paroisse Réformée, association des concerts à l'église de Sonvilier, le samedi 4 à 20h 15, le dimanche 5 à 17h 15.
- 11-12 mai**
Paroisse Réformée, association des concerts à l'église de Sonvilier, le samedi 11 à 20h 15, le dimanche 12 à 17h 15.
- 15 juin**
FC Sonvilier, 20 ans de la section des Vétérans, tournoi au terrain du Stand et soirée à la salle communale de Sonvilier.
- 16 juin**
Paroisse Réformée, association des concerts à l'église de Sonvilier à 17h 15.
- 6 juillet**
Tournoi interne de la pétanque-Club les Potets dès 13h, en soirée torée géante.
- 1er-4 août**
Jubilé du 50^e du Jodleur -Club Echo des Montagnes, Mont-Soleil.
- 17 août**
Tournoi annuel de la Pétanque-Club Les Potets, en doublette.
- 1er septembre**
VBC La Suze, course des canards à Sonvilier.
- 2 novembre**
FC Sonvilier, soirée Halloween à la salle communale de Sonvilier.
- 16 novembre**
Pétanque-Club Les Potets, clôture de la saison.
- 29-30 novembre et 1er décembre**
FC Team Ergüel, section Junior, Spectacle de Noël à la salle communale de Sonvilier.
- 4 janvier 2020**
Petit Nouvel-An du Jodleur-Club Echo des Montagnes, Mont-Soleil, Salle communale de Sonvilier.

COMMUNE DE RENAN AVIS OFFICIELS

Renan se chauffe



De gauche à droite : Jean-Pierre Reymond, Reinhard Jossen, Andreas Niederhauser, Guido Cerini et Christian Bieri

C'est lundi 18 mars, sous un timide rayon de soleil que les 4 actionnaires de la société anonyme Renan se chauffe, Reinhard Jossen, Andreas Niederhauser représentant la commune de Renan, Christian Bieri représentant d'Allotherm SA et Jean-Pierre Reymond ont donné le premier coup de pelle du chauffage à distance sous le

regard de Guido Cerini, de l'entreprise Cerini et Cie. Les travaux de terrassement pour la construction du bâtiment abritant la centrale de chauffe sur la place de la Gare seront les premiers à être entrepris dès ce mois de mars. Le bâtiment devait être terminé fin mai. Les creusages pour le réseau de distribution commen-

ceront, quant à eux, courant avril. Si tout se passe comme prévu, les premières mises en service auront lieu en octobre et les bâtiments communaux (bâtiment Grand-Rue 20, collège et halle de gymnastique) seront reliés au CAD encore cette année. Actuellement, une vingtaine de privés ont déjà choisi de

se relier à Renan se chauffe, d'autres intéressés seraient les bienvenus. Il est inévitable que des perturbations de divers ordres aient lieu durant les travaux, nous comptons donc sur la compréhension et la patience des habitants de Renan. | *secrétariat municipal*

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet
BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

D'autres manifestations peuvent venir compléter ce programme

ÉCOLE DE LA FERRIÈRE

Ramassage de papier

Le ramassage du vieux papier de la commune de La Ferrière aura lieu le mercredi 8 mai. Il est organisé par l'école du village. Si vous désirez que nous passions chercher votre papier, veuillez vous inscrire à l'aide du bulletin ci-dessous. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 032 961 12 17 (durant les heures scolaires).

Les véhicules passeront uniquement chez les personnes qui se sont préalablement inscrites. Nous vous saurions gré de sortir le papier le jour du ramassage dès 8h. En cas d'impossibilité de le sortir, veuillez préciser dans les remarques à quel endroit nous devons le prendre. Les journaux doivent être ficelés en paquets pas trop

grands car nous avons de petits élèves qui doivent les porter. Nous vous rappelons également que seul le papier est accepté (pas de carton, de plastique ou de sacs en papier). Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

| *l'école de La Ferrière*



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

Consultez le règlement de votre future commune

Rappelons que jusqu'au 15 avril prochain, le Règlement d'organisation de la future commune d'Ergüel, qui réunira les localités de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan, est en consultation sur le site internet dédié aux travaux préparatoires. Respectant parfaitement leur volonté affirmée de transparence, d'ouverture et de participation, les élus engagés dans la procédure ont déjà présenté les grandes lignes et les orientations importantes de ce règlement alors en préparation, le 31 jan-

vier à Sonvilier. Actuellement et jusqu'au lundi 15 avril y compris, ce Règlement d'organisation est soumis à votre sagacité, de deux manières différentes: sur le site internet www.avenir-vallon.ch, ainsi que dans chacune des cinq administrations communales, où un exemplaire papier peut être consulté durant les heures habituelles d'ouverture à la population. **Participez** Vous avez des remarques ou propositions à émettre sur ce texte? Trois manières s'offrent

à vous pour les exprimer: via le site internet susmentionné, par courriel à info@avenir-vallon.ch, ou par courrier postal à Avenir-Vallon, case postale 59, 2608 Courtelary. Dès le 16 avril, le Copil étudiera toutes les suggestions transmises et intégrera au RO celles qui sont estimées judicieuses. Ce travail terminé, le texte sera soumis à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (Oacot), avant d'être intégré à la votation populaire sur la fusion. | *copil de fusion*

Coupon à renvoyer par courrier (Ecole de La Ferrière, Chemin des Ecoliers 8, 2333 La Ferrière) ou par mail (ecolelaferriere@bluewin.ch) **avant le vendredi 12 avril.**

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Remarques: _____

Réclame

Si l'on ne s'y met pas, alors qui le fera ?

Pour la défense des droits humains
Passe aux actes sur amnesty.ch



Erratum De quoi tirer la langue...

Les lecteurs avertis l'auront corrigé d'eux-mêmes, mais peut-être après quelques secondes d'effacement. Dans le texte consacré au projet EAU-Vallon, la semaine dernière dans ces colonnes, les unités de mesure étaient bien improbables: par une étourderie impardonnable de la soussignée, tous les mètres cubes s'étaient en effet transformés en litres... De quoi craindre une très grande soif pour les clients du nouveau système d'approvisionnement en eau! Sans vouloir corriger cette bévue de manière exhaustive, on précisera que les impressionnantes cuves du réservoir des Philosophes contiendront tout bientôt 500 mètres cubes (et non 500 litres...), respectivement 1500 mètres cubes du précieux liquide. Et c'est bien avec 3000 mètres cubes d'eau délivrée quotidiennement qu'EAU-Vallon atteindra l'équilibre. Avec les plates excuses de la signataire. | *de*

Tarifs publicitaires 2019

Prix en CHF / TVA en sus

« Celui qui arrête de faire de la publicité
afin d'économiser de l'argent, peut tout aussi
bien arrêter sa montre afin de gagner du temps. »

Henri Ford

**Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary**

032 944 17 56

fac@bechtel-imprimerie.ch

www.bechtels-imprimerie.ch

Exemples de formats (tarif annonce)

Minimum (1 col.) 26 x 50 mm ou (2 col.) 55 x 25 mm

Maximum (10 col.) 290 x 420 mm (page complète)

Envoi de fichiers PDF (prêt à l'impression)
ou mise en page par nos soins

Délai: mercredi 9 heures

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)

55 mm x 45 mm x -.75
= **67.50** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 70 mm x -.75 (+ 25.-)
= **130.-** + TVA

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)

55 mm x 70 mm x -.75
= **105.-** + TVA

Annonce en couleur

(4 colonnes)

114 mm x 150 mm x -.75 (+ 25.-)
= **475.-** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 50 mm x -.75 (+ 25.-)
= **107.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

Dimensions minimales
(2 colonnes) 55 mm x 25 mm x -.75
= **37.50** + TVA

Annonce en couleur

Dimensions minimales
(2 colonnes) 55 mm x 25 mm x -.75 (+ 25.-)
= **62.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

(3 colonnes)

85 mm x 50 mm x -.75
= **112.50** + TVA

Annonce en couleur

(3 colonnes)

85 mm x 50 mm x -.75 (+ 25.-)
= **137.50** + TVA

Annonce en noir et blanc

(2 colonnes)

55 mm x 135 mm x -.75
= **202.75** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 135 mm x -.75 (+ 25.-)
= **227.50** + TVA

Annonce en couleur

(2 colonnes)

55 mm x 80 mm x -.75 (+ 25.-)
= **145.-** + TVA

Annonce en couleur

(4 colonnes)

114 mm x 80 mm x -.75 (+ 25.-)
= **265.-** + TVA

Annonce en couleur

(10 colonnes)

290 mm x 50 mm x -.75 (+ 25.-)
= **400.-** + TVA

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Schéma régional d'offre pour les transports publics 2022-2025

Le Conseil municipal a pris position dans le cadre du dossier mentionné en titre, à la demande de la Conférence Régionale des Transports. Ses recommandations soutiennent les thèses suivantes. De manière générale, le Conseil municipal de Tramelan soutient une amélioration notoire de l'offre dans la Vallée de Tavannes, notamment le week-end, avec des correspondances assurées en provenance tant de Sonceboz que de Moutier avec la ligne 237 en direction de Tramelan/Le Noirmont. Il est également favorable à la suppression de la rupture de charge à Sonceboz avec

la généralisation du système coupe-accroche. Concernant plus spécifiquement la Commune de Tramelan: les horaires de la ligne de bus Saint-Imier - Tramelan doivent parfaitement correspondre aux besoins des apprentis et étudiants du ceff Commerce et être élaborés en étroite collaboration avec la direction de cet établissement. Les besoins de cette clientèle doivent primer sur toute autre considération.

L'offre à destination de Glovelier/Bassecourt doit être maintenue au départ de Tramelan. Il convient d'étudier les moyens de rendre cette ligne plus attractive pour les voyageurs à

destination de Belfort/Montbéliard TGV. En conséquence de la volonté, affirmée par le canton du Jura dans l'élaboration de son Plan Directeur, de concentrer l'accès à l'Etang de la Gruère par La Theurre et d'y rendre le stationnement payant, il est nécessaire d'étoffer l'offre de la ligne TSPG, du moins le week-end, pour rendre plus attractif un accès par les transports publics.

Le Conseil municipal demande que soit étudiée la possibilité de desservir, en saison, la piscine de Tramelan, avec une course en début et une autre en fin d'après-midi. | *le chancelier*

Délégations officielles

Le Conseil municipal a nommé ses représentants aux manifestations suivantes:

Société coopérative pour l'alimentation en eau potable de la Tanne et environs, assemblée générale ordinaire, Buvette FCTT, mercredi 27 mars, 20h: Mathieu Chaignat.

Syndicat d'améliorations foncières de la Montagne du Droit et de Montbautier Tramelan, assemblée générale, Restaurant Bellevue, jeudi 28 mars, 19h30: Pierre Sommer.

ProMoTion, assemblée générale, Restaurant de la Clef, jeudi 28 mars, 19h: Philippe Augsburg.

SA des auto-transports, assemblée générale, La Theurre (Auberge de La Couronne), vendredi 29 mars, 19h30: Christophe Gagnebin et Philippe Augsburg.

Chorale ouvrière, invitation au concert annuel, Salle de La Marelle, samedi 30 mars, 20h: Christophe Gagnebin et Philippe Augsburg.

Celtor SA, séance d'information, Tavannes, mercredi 10 avril, 20h: Mathieu Chaignat et Pierre Sommer.

Société de construction de Tramelan-Dessus, assemblée générale 2019, Restaurant de la Clef, mercredi 10 avril, 18h30: André Ducommun.

Patenschaft, rencontre annuelle, Zürich (Swissôtel), vendredi 26 avril, 13h30: Pierre Sommer.

Paroisse catholique romaine, fête de la vierge Fatima, Tramelan (Salle de la Marelle), samedi 11 mai, 11h: Philippe Augsburg et Christophe Gagnebin. | *le chancelier*

Nouvelle employée à la chancellerie

Lorrie Houlmann fait dorénavant partie des effectifs communaux. Depuis le 11 mars dernier, elle fait ses armes à l'étage de la chancellerie municipale, au titre de secrétaire de chancellerie et personne de contact pour le sport communal. M^{me} Houlmann remplace M^{me} Boss qui a quitté le navire communal. Dès lors, les impôts ne seront plus gérés par la chancellerie mais retournent au service financier. Olivier Vuilleumier a en effet remis son manteau de «M. Impôts», abandonné à l'époque en faveur de M^{me} Boss. Conséquence pour les visiteurs de l'Hôtel de Ville: les affaires sportives seront dorénavant traitées au 1^{er} étage et les impôts redescendent au rez-de-chaussée. Le Conseil municipal souhaite le meilleur à M^{me} Houlmann et M. Vuilleumier dans leur nouvelle activité et réitère ses remerciements à Megan Boss. | *le chancelier*

Commission d'écoles: le Conseil des parents complet

A la suite de l'élection de Karine Voumard au Conseil municipal, il a fallu la remplacer comme représentante du Conseil des parents au sein de la commission d'écoles. C'est

chose faite! Ainsi, Pierre-Alain basso y représentera le cycle primaire et Teuta Basha le cycle secondaire. Le Conseil municipal remercie ces personnes pour leur engagement. | *le chancelier*

Nuisances mercredi 27 mars à la Chautenatte

En raison d'une nouvelle étape de bétonnage sur le chantier en cours, l'entreprise en charge de l'ouvrage F. Hânzi SA devra déroger aux horaires figurant dans le règlement de police administrative. Ainsi, le mercredi 27 mars, les travaux débuteront à 5h30, se poursuivront sur midi (sans pause) et s'achèveront vers 18h30.

Un décalage d'un jour avant ou après, que ce soit pour des raisons techniques ou météorologiques, ne fera pas l'objet d'un avis. Les autorités communales ont donné leur accord à cette dérogation exceptionnelle en lien avec la construction sur les hauts de ce secteur. Nous vous remercions de votre compréhension. | *le chancelier*

Journées de ski: merci

Les Directions et le corps enseignant des écoles primaires et secondaires de Tramelan remercient toutes les personnes qui se sont mises à disposition pour accompagner les élèves lors de journées de ski. La commune peut être fière de pouvoir proposer une semaine de ski ou d'activités sportives hivernales à l'ensemble de ses élèves, de la 1H à la 11H. Un grand merci à tous ces moniteurs de ski bénévoles. | *le chancelier*

Tramelan retrouve son marché

Annonçant la venue du printemps, le marché hebdomadaire va reprendre ses quartiers sur la Place du Marché de Tramelan. Sauf circonstances exceptionnelles, la famille Laubscher du Seeland vendra fruits et légumes dès le samedi 30 mars. Invitation cordiale à toutes et tous avec musique et apéritif dès 11h. | *le chancelier*

Agenda-tramelan.ch

Tramelan est un berceau d'humanité, comme le veut la maxime de l'artiste égyptien La Mouche. La localité est aussi le centre d'activités foisonnantes pour lesquelles le Conseil municipal a décidé de consacrer un site internet unique. Ainsi, à l'adresse www.agenda-tramelan.ch, tout un chacun peut d'une part consulter les manifestations à plus ou moins longue échéance et, d'autre part, tout un chacun peut annoncer des événements. Sociétés, associations et groupements locaux: n'hésitez pas à vous signaler sur ce site, gratuitement, et à mettre en valeur vos manifestations. | *le chancelier*

Propagez de la joie avec des roses équitables

Une rose propage de la joie, beaucoup de roses rendent de nombreuses personnes heureuses. C'est pourquoi la paroisse réformée de Tramelan s'engage, le samedi 30 mars, pour la journée des roses de la campagne œcuménique d'Action de Carême, Pain pour le prochain et Etre partenaires.

Cette année, la campagne a pour slogan « Ensemble avec des femmes engagées – ensemble pour un monde meilleur ». En tant qu'actrices courageuses d'un changement de société, des femmes défendent leurs droits et leurs moyens de subsistance en luttant pour une économie respectueuse de la vie. Cette transition ne peut avoir lieu que si les droits et les capacités des femmes se trouvent renforcés.

Sur plus de 600 lieux dans toute la Suisse, près de 3000 volontaires y compris des jeunes, des politicien-ne-s ou des personnalités du divertissement vendront des roses samedi prochain 30 mars pour une somme symbolique de 5 francs. Plus de 100000 roses portant le label Max Havelaar seront ainsi vendues lors de cette journée. Vous faites ainsi plaisir plusieurs

fois: à l'acheteur et au destinataire de la rose, d'abord. Mais aussi aux cueilleurs et cueilleuses de roses de la ferme Penta Flowers au Kenya. Le label Max Havelaar est synonyme de commerce équitable avec les petits producteurs du Sud et de mesures efficaces de lutte contre la pauvreté. En achetant une rose, vous soutenez activement la transition vers un monde plus juste.

Grâce au soutien de la Coop, les fleurs peuvent être achetées à un prix avantageux. Le bénéfice de cette action est entièrement destiné aux projets d'Action de Carême, Pain pour le prochain et Etre partenaires.

Samedi 30 mars, 9h à 12h dans les rues de Tramelan
Equipe de vente: catéchumènes de 10H
www.voir-et-agir.ch/rozes



ROSES EQUITABLES pour le droit à l'alimentation

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

LA CHUTE DE L'EMPIRE AMÉRICAIN
VENDREDI 29 MARS, 20H
SAMEDI 30 MARS, 21H
DIMANCHE 31 MARS, 17H

de Denys Arcand, avec Maxim Roy, Maripier Morin, Vincent Leclerc. Malgré son doctorat en philosophie, Pierre-Paul travaille comme coursier. Pour ce trentenaire, c'est la preuve qu'il est trop intelligent pour avoir du succès puisque notre monde est gouverné par la bêtise. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 2h08.

DAMIEN VEUT CHANGER LE MONDE
SAMEDI 30 MARS, 17H
DIMANCHE 31 MARS, 20H
MARDI 2 AVRIL, 20H

de Xavier de Choudens, avec Franck Gastambide, Melisa Sözen. Damien est pion dans une école primaire et mène une vie tranquille. Pour sauver l'un de ses jeunes élèves Bahzad et sa mère d'une expulsion de territoire imminente, Damien renoue avec le passé militant de ses parents et convainc sa sœur Mélanie, devenue redoutable avocate d'affaires, son meilleur ami Rudy et une bande de potes improbable de l'accompagner dans son nouveau combat. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1h39.

CHAMBOULTOUT
MERCREDI 3 AVRIL, 20H
JEUDI 4 AVRIL, 20H

d'Eric Lavaine, avec Alexandra Lamy, José Garcia, Michaël Youn. Biarritz, Béatrice célèbre avec les siens la sortie de son livre: elle y raconte l'accident de son mari qui a chamboulé toute leur vie. Il est aveugle, sans filtre, toujours aussi drôle et séduisant, Frédéric est devenu un mari imprévisible. En français. 8 ans (sugg. 14). Durée 1h40.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

QUI M'AIME ME SUIVE
VENDREDI 29 MARS, 18H
LUNDI 1^{ER} AVRIL, 20H

de José Alcala, avec Daniel Auteuil, Catherine Frot. Gilbert et Simone vivent une retraite agitée dans un village du Sud de la France. Le départ d'Etienne, son voisin et amant, le manque d'argent, mais surtout l'aigreur permanente de son mari, poussent Simone à fuir le foyer. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1h30.

DUMBO
VENDREDI 29 MARS, 20H
SAMEDI 30 MARS, 14H ET 20H
DIMANCHE 31 MARS, 17H

de Tim Burton, avec Colin Farrell, Danny DeVito, Eva Green. Cette version « live action » de Dumbo relate l'histoire de Holt Farrier, une ancienne gloire du cirque qui voit sa vie complètement chamboulée au retour de la guerre. En français. Durée 1h52.

SUNSET
SAMEDI 30 MARS, 17H

reprise.

ZWINGLI – LE RÉFORMATEUR
DIMANCHE 31 MARS, 20H
JEUDI 4 AVRIL, 20H

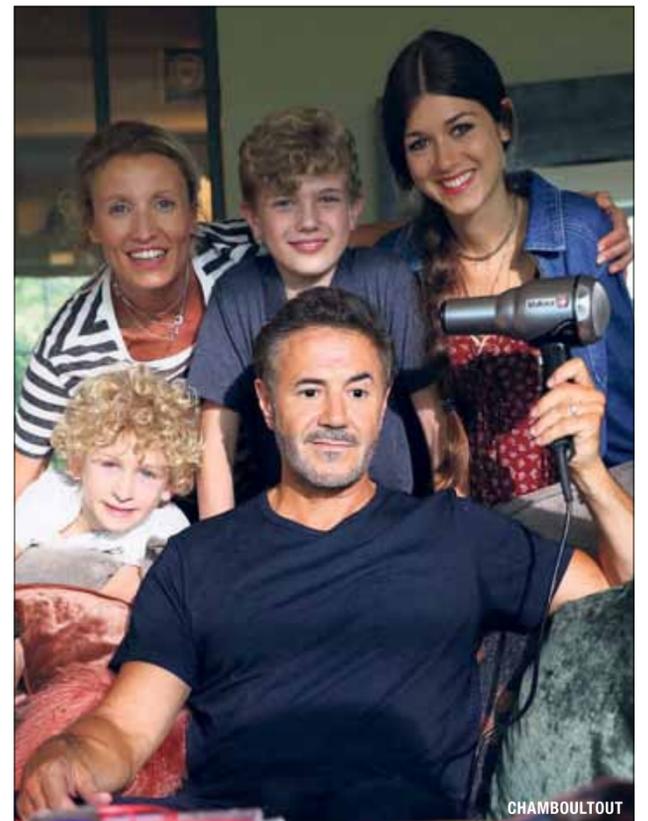
de Stefan Haupt, avec Maximilian Simonischek, Anatole Taubman, Sarah Sophia Meyer. Le film présente la vie de Zwingli sous un angle inédit: du point de vue de sa femme Anna, qui se souvient de leur vie commune après la mort de Zwingli-une vie à mi-chemin entre un amour infini et une incompréhension mutuelle et marquée à la fois par le bonheur et la tragédie. En VO s.-t. 12 ans (10 acc.). Durée 2h03.

1818 LA DÉBÂCLE DU GIETRO
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
LUNDI 1^{ER} AVRIL, 18H

reprise.

#FEMALE PLEASURE
MERCREDI 3 AVRIL, 20H

de Barbara Miller. Un film qui décrit les mécanismes universels, au-delà de toutes les frontières culturelles et religieuses, qui régissent la situation de la femme quelle que soit la forme de la société dans laquelle elle vit, et cela jusqu'à nos jours. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h41.



CHAMBOULTOUT

En raison des Fêtes pascales, la FAC ne paraîtra pas le vendredi 19 avril mais le jeudi 18 avril

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10h
Sport: lundi 12h
Rédactionnel et annonces: mardi 9h
Officiel: lundi 12h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER

Du vendredi 29 mars au 5 avril: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30.

TRAMELAN

Du vendredi 29 mars au 5 avril: Pharmacie Schneeberger, 032 847 42 48.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h 30.

Changement de service: le vendredi à 18 h 30. Cas particulier: changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE
À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN

0900 93 55 55
En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES
DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500
Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95, 032 941 41 21
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER

rue de Jonchères 60
032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN

rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES,
DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE

SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER

rue du Marché 1

Mardi: 16 h-18 h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses
selon programme
(à voir sur le site internet)
Jeudi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

[espacejeunesseerguel](https://www.facebook.com/espacejeunesseerguel)
[espacejeunesse.derguel](https://www.facebook.com/espacejeunesse.derguel)

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 2 avril: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 6 avril: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER

Mardi 16 avril: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village

Mardi 2 avril: 17 h 45-19 h 30
*En cas de route fermée ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des
Longchamps, derrière le Temple.*

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 26 avril: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village

Vendredi 26 avril: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

Mardi 30 avril: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 26 avril: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET

collège
Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY

collège
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14 h-18 h
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h et 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h 30
Située dans le bâtiment
du Relais culturel d'Erguël,
la Bibliothèque régionale
vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE

collège
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET

rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH
LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10 h-18 h
(dernière entrée à 17 h)
24 et 31 décembre: 10 h-16 h

LE SHOP ET LE BISTROT

Mardi-dimanche: 9 h 30-18 h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22 h
24 et 31 décembre: 9 h 30-16 h

Lundis ouverts: vacances scolaires
et jours fériés régionales.
Fermures annuelles: 25-26 déc.,
1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019.

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 9 h-9 h 55
Gym Seniors: mercredi 10 h-10 h 55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et
messieurs, les leçons sont ouvertes
à tout le monde. L'expérience vous
tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle

Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15 h-18 h

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

Chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES

chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES

SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18 h-19 h [140 cm](#), 19 h-21 h [190 cm](#)
Mardi: 18 h-20 h [190 cm](#)
Mercredi: 16 h 30-17 h 30 [120 cm](#),
17 h 30-19 h 15 [140 cm](#)
Je: 18 h-20 h [190 cm](#), 20 h-21 h [140 cm](#)
Vendredi: 18 h-21 h [190 cm](#)
Samedi: 9 h-11 h [140 cm](#)

Dès 19 h (18 h 30 le mercredi), les
enfants, même accompagnés, ne sont
plus admis.

Fermures annuelles

De mi-mai à mi-septembre 2018, ainsi
que du 21 décembre 2018 au 3 janvier
2019. Pâques, Ascension, Pentecôte,
Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux
de se désaltérer!

Gardiennage: week-end des 30 et
31 mars assuré par Alexandre Jean-
mairie et Adrien Stolz. Pour profiter du
chalet durant les week-ends où il n'y a
pas de gardiennage, s'adresser à
Daniel Isler au 078 713 77 08.
Pâques: week-end du 19 au 22 avril.
Ass. générale: vendredi 24 mai.
Corvée de bois: samedi 25 mai.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
032 485 01 53
c.faeandrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Horaire exceptionnel (vacances):
Mardi: 13 h 30-16 h
Jeudi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi et mardi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi et mercredi: 8 h-12 h
Mardi: 8 h-12 h, 14 h-17 h
Jeudi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16 h-18 h (perm. maire: 19 h)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jeudi: 16 h-18 h
La Charrière 6, 2534 Orvin
Case postale 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16 h-18 h **Jeudi:** 10 h-12 h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07, info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jeudi: 14 h-18 h
vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Case postale 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9 h 30-11 h 30
Mardi et jeudi: 15 h 30-17 h 30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
Case postale 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVRETURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-16 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi: 8 h-12 h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45
Mercredi: 14 h-16 h 45
Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032

Passionnant retour à la nature

Entrer dans le monde de la nature est une source d'émerveillement sans fin. Les rayons du soleil printanier nous invitent à sortir et nous font découvrir les pousses tendres et vertes des premières herbes sauvages. Qu'une bonne partie d'entre elles se mangent et sont mêmes délicieuses en tapas, une idée saugrenue? Pas tant que ça.

Avec les températures douces nous ne sommes pas les seuls à nous régaler de ces nouvelles pousses. Les chamois aussi se font une joie du renouveau de la nature. Les castors s'activent dans leurs constructions et les rapaces entament leurs vols planés. Nous n'avons généralement pas accès à la vie privée des animaux sauvages mais c'est pourtant possible d'en avoir un aperçu.

A l'état naturel

Vivre et travailler dehors, faire découvrir les curiosités de la nature à ses congénères, passer des nuits à la belle étoile et se nourrir une semaine durant de plantes sauvages, tout cela représente une bonne partie de la vie de Noé Thiel, accompagnateur en montagne de formation, passionné de nature et passeur d'enthousiasme. Voilà plusieurs années qu'il partage sa passion et son savoir à travers des stages, des conférences, des ateliers ou des voyages.

La plupart des plantes sauvages de notre région sont comestibles. Elles peuvent s'approprier comme des légumes et être transformées en un succulent repas. Ce qui est important, c'est d'apprendre à

connaître les plantes toxiques avec lesquelles elles peuvent être confondues. Pour cela il s'agit de mettre à contribution tous les sens.

«La texture d'une feuille, son odeur, sa couleur, son goût ou son bruissement lorsqu'elle est prise en main, sont autant d'informations qui vont nous aider lors de la détermination» explique Noé Thiel. L'apprentissage se vit parfois accompagné d'une légende, car Noé Thiel est aussi conteur en herbe.

Passer une journée en sa compagnie, nous renseigne sur les trésors innombrables de la nature qui nous entoure et peut nous donner envie d'aller plus loin.

Bushcraft et survie

Pour ces curieux qui ont envie de redécouvrir leurs racines et expérimenter la manière de vivre de nos ancêtres, Noé Thiel propose des stages de bushcraft et survie en nature. Le but est de passer un moment dehors et en même temps de rendre la vie le plus confortable possible avec les moyens du bord. Il ne s'agit ici aucunement d'une lutte entre l'humain et le sauvage, mais bien plus d'une façon de s'accommoder l'un de l'autre dans le respect mutuel.

Durant ces stages d'un week-end ou d'une semaine pour les plus courageux, les participants apprennent à construire leur abri pour la nuit, à allumer un feu sans allumettes, à fabriquer les ustensiles les plus élémentaires et à se nourrir de plantes sauvages.

«Pour que la transition ne soit pas trop brutale, j'amène toujours de la farine, de quoi faire des chappattis en accom-



Avec Noé Thiel, on apprend à construire un abri, à allumer un feu sans allumettes, à fabriquer des ustensiles et à se nourrir de plantes sauvages

pagnement.» Car en effet, pour les accros du café par exemple, pas de shoot à la caféine le matin, mais un breuvage à base de glands torréfiés sur le feu.

De l'énergie à revendre

Mais chez Noé Thiel, nul besoin de boostant pour mener à bien ses projets. Ce funambule de la vie réitère chaque jour l'exploit de concilier ses nombreux projets et idées. Qu'une journée n'ait que 24 h ne semble nullement s'appliquer à Noé. Travaillant pour le Parc Chasseral, l'accrobranche

Forest Jump aux Prés d'Orvin et différents bureaux d'accompagnateurs, il a été durant deux ans le président de l'association suisse des accompagnateurs en montagne (ASAM). Avec son bureau a-Hike, il se lance en indépendant en misant sur le pari de vivre de ce qui l'anime le plus, transmettre et partager ses connaissances.

Qu'il s'agisse de groupes, d'individuels, d'écoles ou d'entreprises, Noé se fait une joie d'accompagner toutes les personnes désireuses de s'immerger dans la nature. «J'adore le

contact avec les gens, à chaque fois je m'adapte à mon public afin de répondre au mieux à toutes les attentes», déclare Noé.

Oser la découverte

En amenant les gens en nature pour leur faire découvrir la beauté environnante, il incite à oser partir soi-même à la découverte. C'est en apprenant à connaître notre environnement que nous nous rapprochons de lui et cette proximité peut devenir une histoire d'amitié qui dure très longtemps.

PRO SENECTUTE

032 886 83 80

Musée du Château de Nidau

La correction des eaux du Jura ou l'évolution d'un marais infesté au jardin potager; ce musée permet d'avoir une bonne vision d'ensemble du développement de la région.

Mercredi 17 avril
Visite guidée dès 13h30
Renseignements et inscriptions jusqu'au 3 avril au 032 886 83 80

PROCAP BIENNE-JURA BERNOIS

Un bouquet d'amour

En faveur des personnes avec handicaps

Début avril, Procap proposera des bouquets de tulipes de mille façons et couleurs différentes aux passants de notre région afin d'alimenter la caisse en faveur des personnes handicapées.

Vous pouvez acquérir ces bouquets: le mardi 2 avril à Saint-Imier dès 9h au marché et dans les rues, le mercredi 3 avril l'après-midi dans les rues de Péry, le jeudi 4 avril le matin vers la poste de Péry et le samedi 6 avril, à Sonceboz au marché dès 8h et vers le magasin Coop.

D'avance, Procap vous remercie pour votre accueil et votre soutien. |jcl

En raison des Fêtes pascales, la FAC ne paraîtra pas le vendredi 19 avril mais le jeudi 18 avril

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10h

Sport: lundi 12h

Rédactionnel et annonces: mardi 9h

Officiel: lundi 12h

fac@bechtel-imprimerie.ch

032 944 17 56



AGENDA

EXPOSITIONS

- L'Atelier du Qu'Art, La Roseraie, Saint-Imier, 7 jours sur 7, de 9h à 19h jusqu'au 30 avril
- Vingt ans de peinture de Serge Hager, exposition du 1^{er} au 31 mars au CIP à Tramelan, du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 14h à 20h et le dimanche de 14h à 17h
- «Souches», François Schneider et Laurent Guenat au CCL, Saint-Imier, jusqu'au 12 mai
- Curvas Devas présente les œuvres de Monique Bossart et Simon Klotz à Espace Noir, Saint-Imier, du 5 au 28 avril

VENDREDI 29 MARS

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h
- Inauguration de l'espace d'art Arteca à Corgémont dès 17h
- Carnaval de Péry
- Julien Baumann, Espace Noir, Saint-Imier, 19h

SAMEDI 30 MARS

- Concert de Colour of Rice à l'hôtel du Cerf à Sonceboz à 20h
- Inauguration de l'espace d'art Arteca à Corgémont dès 17h
- Carnaval de Péry
- Concert du brass band de Corgémont à la salle de spectacles de Corgémont à 20h 15
- Soirée théâtrale organisée par la Société philanthropique Suisse Union Sonvilier et La Littéraire du Cercle de l'Union à la salle communale de Sonvilier, 20h
- Atelier Vivre l'horlogerie au CIP à Tramelan
- Petit-déjeuner en faveur des enfants du Népal de 6h45 à 13h à la salle de la cure catholique à Corgémont
- Vente de roses dans les rues de Tramelan de 9h à 12h

MARDI 2 AVRIL

- Club des Aînés, présentation d'une balade à vol d'oiseau, une vidéo réalisée et présentée par Eric Wälti, maison de paroisse, Sonvilier, 14h
- Connaissance du monde présente un film sur le Transsibérien au Cinématographe à Tramelan, 20h

MERCREDI 3 AVRIL

- Né pour lire, 9h30, Médiathèque du CIP
- Débat organisé par Espace Noir en collaboration avec Amnesty International sur la cause des migrants sur la Méditerranée après la projection du film «Non assistance», Espace Noir, Saint-Imier, 20h

JEUDI 4 AVRIL

- Les récrés du jeudi, La grande Traversée des Alpes présentée par Pascale Berlincourt et Noëlle Poffet, qui se sont lancées sur le tracé du GR5 des rives du lac Léman jusqu'à la côte méditerranéenne, 20h, bâtiment communal à Vauffelin
- Soirée de scrabble au CIP à Tramelan, 18h45, 5 francs par personne
- La Retrouvaille visite le Salon de musique à Cormoret, rendez-vous est donné à 15h20 vers les places de parc derrière l'église, inscriptions jusqu'au 2 avril au 032 358 16 23
- Repas-contact au Buffet de la Gare à Courtelary, inscriptions jusqu'au 1^{er} avril au 079 796 11 22 ou au 078 890 15 24

VENDREDI 5 AVRIL

- Vernissage de l'exposition «Souches» au CCL, Saint-Imier, 19h
- Vernissage de l'exposition Curvas Devas présentant les œuvres de Monique Bossart et Simon Klotz, avec une participation musicale de Dida Guigan, dès 18h30 à Espace Noir, Saint-Imier

SAMEDI 6 AVRIL

- Récolte de vêtements de seconde main par les bénévoles du Magasin du Monde de Corgémont dès 9h et repas érythéen dès 11h30

DIMANCHE 7 AVRIL

- Concert quatuor DBRP, 17h au CIP à l'église réformée de Tramelan, organisé par le groupe Agora

SAMEDI 13 AVRIL

- 4^e rencontre photographique, histoires de gare, vernissage à 18h, CIP Tramelan

MERCREDI 17 AVRIL

- Pro Senectute, visite du Musée du Château de Nidau dès 13h30, infos et inscriptions jusqu'au 3 avril au 032 886 83 80

JEUDI 18 AVRIL

- Les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14h à 16h à l'ancienne école de Vauffelin

SAMEDI 20 AVRIL

- Course aux œufs au CIP à Tramelan de 10h à 12h30

MERCREDI 24 AVRIL

- Moïse, 40 ans dans le désert, comédie musicale, salle de spectacles de Saint-Imier, 20h

VENDREDI 26 AVRIL

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec repas

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?



clin d'œil



PUBLICITÉ CRÉATIVE

CONSEIL EN MARKETING
CRÉATION DE STAND

GRAPHISME
SITE WEB

IDENTITÉ VISUELLE
COMMUNICATION BD

clin-d-oeil.net
TONY MARCHAND 032 940 11 16

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur bechtel-imprimerie.ch

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Les Minis A ont terminé la saison

Il restait encore une rencontre fixée au 24 mars pour l'équipe des Minis A, qui s'est rendue à Saignelégier pour affronter l'équipe de Franches-Montagnes. Tout a bien débuté pour les Tramelots puisqu'ils menaient 3 à 1 à la fin du premier tiers. Mais après la pause, l'équipe adverse s'est rebiffée en enfilant six buts.

Au troisième tiers, la partie a été plus équilibrée mais l'équipe du lieu a encore augmenté le score avec deux réussites. En résumé, c'était une bonne saison pour les jeunes Tramelots qui se placent finalement au milieu du classement de leur groupe, au 5^e rang avec 13 victoires et 11 défaites, 156 buts marqués contre 112 reçus. Bravo à nos jeunes hockeyeurs et merci à leurs entraîneurs.

Mini. A Fr.-Montagnes - Tramelan_9-4



ÉQUITATION SAINT-IMIER

Finale des Intermanèges

Ce dimanche 31 mars, les cavaliers des manèges de Glovelier, Delémont et Saint-Imier concourront pour la grande victoire de la Finale de saut d'obstacles des Intermanèges 2019, au manège de Saint-Imier. Cette manifestation est ouverte au public. Des boissons, des pâtisseries ainsi qu'une restauration chaude à midi seront disponibles sur place. Une vente d'articles d'équitation sera également proposée. Au plaisir de vous y retrouver nombreux. | l'équipe du manège de Saint-Imier



CLUB D'ARTS MARTIAUX TRAMELAN

Le Budokan cherche un caissier

C'est vendredi dernier que s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du club d'arts martiaux tramelot. Expérimentant une nouvelle formule cette année, le comité a organisé tout d'abord un entraînement parents-enfants (avec les sections Judo, Karaté-Do et Aïkido) en guise d'amuse-bouche. Les explications de subtilités techniques ont ensuite fait place aux travaux administratifs, avant de terminer par un apéritif.

Un seul papa motivé

Bien que le club affiche fièrement presque 80 membres, seul un papa a répondu à l'invitation pour l'entraînement parents-enfants. La quinzaine d'autres participants étaient déjà habitués à fouler les tatamis. Ces séances communes organisées depuis quelques années au sein du BKTR permettent aux membres des trois sections de partager leur

savoir-faire et de constater les similitudes. Il s'agit de prendre conscience de quelques éléments qui sortent des conventions propres à chaque discipline.

Pour favoriser ces échanges, le BKTR propose à tous ces membres des tarifs unifiés, peu importe le nombre d'entraînements et les disciplines pratiquées.

Etes-vous la perle rare ?

Côté coulisses, le comité du BKTR recherche activement une caissière ou un caissier. En effet, Yoan Habegger tient ce rôle depuis quelques années, en parallèle à son engagement sans faille de moniteur de judo et a envie de consacrer plus de temps à cette passion. Malgré plusieurs courriers internes, les volontaires ne se bousculent pas au portillon.

Le comité pourrait alors envisager de passer par une fiduciaire (solution coûteuse), ou

de trouver une entreprise qui se chargerait de la comptabilité et ferait ainsi du sponsoring indirect, à moins de trouver prochainement la perle rare. Les intéressés peuvent prendre contact à info@bktr.ch.

En terre imérienne

Autre sujet d'actualité, la section Aïkido s'est développée depuis quelques mois en terre imérienne. Les moniteurs proposent une séance par semaine, le mardi soir de 18h15 à 19h45, au dojo du Judo Club Saint-Imier. Le Budokan Tramelan offre régulièrement des prestations de haute qualité (compétition régionale, stages nationaux et internationaux, entraînements inter-clubs, etc.) tout en fonctionnant uniquement avec des moniteurs et membres du comité bénévoles.

www.bktr.ch
info@bktr.ch
079 436 75 87

PING-PONG CLUB TRAMELAN

Tournoi de ping-pong pour les écoliers

Comme chaque année, le Ping-Pong Club Tramelan organise les qualifications pour le championnat suisse de tennis de table pour écoliers (Gubler School Trophy) pour les régions de Tramelan, des vallées de Tavannes et Saint-Imier ainsi que pour les Franches-Montagnes. Le tournoi de cette année aura lieu le mercredi

3 avril à 13h30 à la Salle Juventuti (rue du Collège 13, Tramelan).

Tous les écoliers, filles ou garçons, nés en 2004 ou plus tard et n'ayant pas de licence en cours peuvent participer.

Il sera encore possible de s'inscrire sur place jusqu'à 13h15 (ouverture des portes à 13h).

CLUB DE PATINAGE SAINT-IMIER

Belle fin de saison à la Zaehring Cup

Le 8 mars dernier, deux patineuses du CPSI ont pris part à la Zaehring Cup de Fribourg pour leur dernière compétition de la saison. Anaé

Schlupe s'est classée 6^e dans la catégorie Cuivre B1 et Elisa Marcuzzi 9^e dans la catégorie Cuivre B2. Bravo à elles deux et merci à leur coach N. Fanchtein.



Anaé Schlupe et Elisa Marcuzzi

ERGUËL HOCKEY CLUB

Abeilles et chauves-souris unissent leurs forces

Une petite révolution va se mettre en place et bousculer le microcosme du hockey sur glace régionale. En effet, les abeilles de Corgémont et les chauves-souris de Saint-Imier ont pris d'assaut les ruines du

château d'Erguël. Au terme de mutuelles cogitations, elles en sont revenues avec le Erguël HC, un projet que les deux comités ont entériné sans broncher.

Loin d'une fusion, il s'agit de l'union de forces pour aboutir

à ce qui se murmure chaque année. Le HC Corgémont et le HC Saint-Imier II ont l'habitude de participer aux play-offs de 3^e ligue, mais sans oser le grand saut en 2^e ligue. On dit que cette catégorie de jeu manque

en Erguël. Mais ce manque est désormais gommé, en effet, le Erguël HC évoluera dans cette catégorie.

Il donnera ainsi la possibilité à chaque enfant qui choisit de patiner dans la Clientis Arena d'étaler sa carrière de l'Ecole de Hockey jusqu'à l'âge adulte dans le milieu qui lui sied le mieux. Il ne sera plus nécessaire de quitter les murs où l'on se sent bien pour exercer son sport favori. De la 1^{re} à la 4^e ligue avec le HC Cortébert, chaque hockeyeur trouvera sa place en Erguël.

Ce projet sera dirigé sportivement par les deux chefs techniques (mais pas entraîneurs) Evan Vuilleumier (HC Corgémont) et Pascal Stengel (HC Saint-Imier) et administré conjointement par les deux comités. Un appel aux joueurs externes est lancé. Ils sont priés de prendre contact avec les représentants des deux clubs pour faire part de leur intérêt. L'offre du hockey sur glace est ainsi complète sous la Clientis Arena. | gde



Paco Beuret, président du HC Corgémont, Pascal Stengel, Evan Vuilleumier et Ludovic Barras, président du HC Saint-Imier, ont uni leur main pour Erguël HC

VBC LA SUZE

L'heure du bilan a sonné, et il est éminemment positif !



Parcours sans faute pour la D2A, qui affronte maintenant les finales de promotion

Une fois encore, en cette fin de saison, le VBC La Suze peut être fier des diverses équipes engagées en championnat régulier. Ce championnat est terminé, mais plusieurs formations sont encore engagées, qui en Coupe régionale, qui en poule de promotion.

Un néo-promu aux dents longues

Néo-promus cette année en 2^e ligue inter, les hommes de H2 ont réussi bien davantage que tenir leur rôle. Au plus haut niveau du volleyball régional, ils ont en effet conservé la place de leader durant une bonne partie du championnat. Cette première saison en deuxième ligue, ils la terminent finalement à un excellent 3^e rang.

Essayé...

Egalement néo-promue en 2^e ligue, l'équipe de D2b a lutté jusqu'au bout pour se maintenir au plus haut niveau. En effet, il lui aura fallu attendre l'ultime rencontre et une victoire par 3-0 contre Porrentruy pour décrocher le huitième

rang final, synonyme de maintien dans cette catégorie de jeu.

Ce n'est pas fini!

Quant à la D2A, l'objectif annoncé, qui était de terminer au premier rang, a largement été atteint même si ce championnat ne fut pas de tout repos. Les filles de la Suze terminent tout de même devant Delémont (seule équipe à les

avoir battues cette saison, toutes compétitions confondues), avec 7 points d'avance.

Un nouveau défi attend désormais les Erguéliennes, puisqu'elles en découvrant tout prochainement avec le champion de la région de Saint-Gall et celui de Neuchâtel, dans la course à la promotion en 1^{re} ligue.

Les équipes de D4 et de D5 ont pour leur part terminé la

1^{re} partie de championnat dans le haut de classement de leur groupe, ce qui leur a permis d'intégrer le groupe promotion, où elles tentent d'atteindre respectivement la 3^e et la 4^e ligue.

La H3, composée de joueurs de BMV92 et de la Suze, et inscrite sous le nom de BMV92, a terminé à un beau 3^e rang de son groupe.

Belle progression des juniors

Chez nos juniors, les M23 inscrites en 3^e ligue ont pu se rendre compte de la différence de jeu entre les équipes actives et les juniors. Il faut noter que cette formation a révélé une belle progression tout au long de la saison, en allant chercher des victoires à Bienne et contre Tramelan, des équipes classées respectivement 2^e et 3^e du classement.

Chez les plus jeunes encore, le VBC La Suze peut être satisfait du travail accompli avec la relève.



L'équipe de D3 dispute actuellement la poule de promotion

La suite...

Bien que les championnats régionaux se soient terminés ce week-end, la H2 et la D2B sont toujours engagées en Coupe régionale. Ces deux équipes tenteront de décrocher le titre ce week-end à Porrentruy, à l'occasion des finales. Quant à la D2A, elle devra encore disputer deux matchs de promotion dès la semaine prochaine. Ces matchs verront la venue de Saint-Gall à

Corgémont, ainsi qu'un déplacement en terre neuchâteloise.

Merci!

Pour terminer, le VBC La Suze remercie tous les sponsors, les donateurs, les entraîneurs, les joueurs et joueuses, les parents et toutes les personnes qui sont venues encourager les différentes équipes du club. A tous, elle dit à bientôt pour la saison prochaine! | vp



Les hommes de l'équipe fanion ont largement dépassé leur objectif



Les plus jeunes ont révélé une épatante progression cette saison

CLUB ATHLÉTIQUE DE COURTELARY

Un club en belle forme

L'assemblée générale du CA Courtelary s'est tenue vendredi 15 au soir. L'occasion de dresser un portrait de l'année 2018 et de revenir sur plusieurs événements comme la course de la solidarité pour laquelle le CAC était le club invité mais aussi les quatre petits tournois sur le club réalisés par l'émission canal alpha.

Le comité a été réélu dans son intégralité mais deux de nos membres, affiliées au poste des activités extra sportives, ont décidé de nous quitter. Les entraîneurs ont aussi rendu leur rapport sur les entraînements et compétitions qui se sont avérés très positifs et élogieux envers les athlètes. Seul petit bémol, nous recherchons encore et toujours des personnes motivées pour donner quelques entraînements et ainsi soulager nos entraîneurs.

Sinon, suite à une augmentation des cotisations ainsi

que des licences de la part de Swiss Athletics, nous avons dû revoir, à contre-cœur, le prix des cotisations pour 2019. Nos membres athlètes actifs auront une augmentation de 20 francs soit 100 francs par année de cotisations. Ce changement et le reste du budget, ont été acceptés à l'unanimité.

Cette réunion a également été l'occasion de rappeler aux membres ainsi qu'à vous chers lecteurs que l'année 2019 sera celle du 50^e anniversaire de notre fameuse course de 10 Bornes! Réservez déjà la date du 26 octobre!

En résumé, c'est une assemblée très positive et élogieuse qui s'est finie avec un petit apéritif toujours bien apprécié des membres, des athlètes et de tous les parents présents. Nous les remercions chaleureusement de leur présence et nous réjouissons de les retrouver sur les stades cet été. | rb

VBC TRAMELAN

H 3^e I. Tramelan – SMG Bienne _ 3-1
DM15 Porren. A – Tramelan _ 3-1
H 3^e I. FSG Courfaivre – Tra. _ 3-1
D 3^e I. BMV 92 – Tramelan _ 3-1

Samedi 30 mars
D M19 15h, Lac: VEBB – Tramelan

Dimanche 31 mars
D COUPE 11h 30, Oiselier/Porrentruy:
Delémont – Tramelan

La FAC ne paraîtra pas le vendredi 19 avril mais le jeudi 18 avril

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10h
Sport: lundi 12h
Rédactionnel et annonces: mardi 9h
Officiel: lundi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

HALTÉROPHILIE

La fédération européenne à Tramelan



Devant, de gauche à droite: Antonio Urso (IT) président, Hasan Akkus (TU) secrétaire, Marina Muschoni (SM) présidente commission de contrôle. Derrière, de gauche à droite: Tomorr Zhaveli (KO) membre EWF, Nadime Masic (BHS) commission contrôle, Astrit Hasani (KO) caissier, Michel Tschan commission contrôle, Daniel Tschan président Fédération Suisse, Marino Casadei (SM) membre EWF

La Fédération européenne d'haltérophilie avait rendez-vous au CIP de Tramelan il y a deux semaines pour un séminaire. La principale activité de cette rencontre a été, entre autres, la vérification des comptes de ladite fédération, et c'est à Michel Tschan, membre de cette commission, qu'est revenu l'honneur d'accueillir tout ce monde. Une fois le travail effectué, les membres ont eu le plaisir de découvrir la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary.

Assurément, toutes ces personnes sont reparties de notre région avec de lumineuses images, le soleil du samedi et sa douceur printanière y ayant certes contribué.

Résultats 1^{re} manche des ligues inférieures, groupe ouest

Dames, 1^{re} et 2^e ligues: 1^{re} Caroline Pellaton, La Chaux-de-Fonds, total de 122 Kg/182,707 points Sinclair. 2^e Samantha Pauger, Vaud Barbell, total de 112 Kg/154,983 points Sinclair. 3^e Kimy Tschan, Tramelan, total de 116 Kg/145,624 points Sinclair. Hommes, 4^e ligue: 1^{er} Gricha Baker, Tramelan, total de 130 Kg/187,855 points Sinclair. 2^e Damien Wirz, Tramelan, total de 144 Kg/177,134 points Sinclair. 3^e Laurent Litzler, Tramelan, total de 146 Kg/165,895 points Sinclair.

Hommes, 3^e ligue: 1^{er} Fabio Pardo, La Chaux-de-Fonds, total de 168 Kg/197,251 points Sinclair. 2^e Xavier Châtelain, Tramelan, total

de 133 Kg/192,190 points Sinclair. 3^e Jeroen Vandorpe, Cressier 975, total de 150 Kg/184,575 points Sinclair.

Hommes, 2^e ligue: 1^{er} Filipe Domingues, Lausanne, total de 200 Kg/240,364 points Sinclair. 2^e Brian Martinez, Vaud Barbell, total de 180 Kg/238,303 points Sinclair. 3^e Félix Jacques, Lausanne, total de 188 Kg/227,732 points Sinclair.

Hommes, 1^{re} ligue: 1^{er} Abdelmalik Chemarkh, Neuchâtel, total de 217 Kg/261,745 points Sinclair. 2^e Luka Vecerina, Lausanne, total de 218 Kg/248,724 points Sinclair. 3^e Thierry Béguin, Cressier 975, total de 211 Kg/246,633 points Sinclair.

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Belle victoire

Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) a bien débuté le second tour en s'imposant chez son voisin US Villeret 0 à 3 au terme d'un match plaisant. Après un bon départ et un premier but marqué à la 4^e minute, les deux équipes ont eu plusieurs occasions, mais le score n'a pas évolué avant le thé.

En seconde période, les deux buts marqués à la 50^e et à la 53^e minute ont définitivement coupé le moral de l'adversaire, qui s'est alors résigné.

US Villeret – FC Saint-Imier II (Sonvilier) 0-3

Samedi 30 mars

JE 9h: Le Locle Sports I – Erg. Sonvilier I

JE 11h: Colombier III – Erg. Sonvilier III

JE 11h: Le Landeron II – Erg. Sonvilier II

JB 14h: Erguël Sonvilier – VDR I

17h30: St-Imier II (Sonvilier) – Boudry II

Mardi 2 avril

Sen. 20h15:

Unine – Sonvilier (Coupe NE Senior)

FOOTBALL CLUB PLAGNE

Le championnat reprend

Lors de leur seul match de préparation, les Plagnards ont réalisé une belle performance à Pieterlen, pensionnaire de 4^e ligue, en faisant match nul 1 à 1 (but de C. Hofstetter) après avoir concédé l'égalisation dans les dernières minutes de jeu.

Remerciements

Les organisateurs de la soupe aux pois remercient chaleureusement Jacqueline Bays pour la préparation de son vin chaud lors de l'édition de Noël, André Voiblet pour avoir mis à disposition le bois nécessaire ainsi que la Commune de Sauge pour la mise à disposition de son garage et de l'ancien local de la Poste. Ils remercient également toutes les personnes ayant contribué au succès des éditions de cet hiver.

Dimanche 31 mars

13h, Ipsach: Zagreb – Plagne

UNION SPORTIVE VILLERET

Une défaite pour commencer

Samedi dernier, Villeret a accueilli la seconde garniture du FC Saint-Imier pour le premier match du deuxième tour. D'entrée, les visiteurs ont donné le rythme et se sont procuré des occasions.

Après cinq minutes de jeu, Saint-Imier a pris l'avantage. C'est un début de match raté et un but qui ont réveillé les locaux. L'US s'est créé plusieurs occasions mais n'a pas réussi à recoller au score, la faute à une défense imérienne bien en place.

Peu avant la mi-temps, ce sont les visiteurs qui ont failli prendre deux longueurs d'avance, mais l'arbitre a sifflé la pause sur le score de 0 à 1. Dès le début de la seconde période, Saint-Imier a gardé

la possession du ballon et marqué, par deux fois sur des contres, pour mener trois à rien.

Ces deux buts ont assommé les joueurs du bord de la Suze. Les dernières trente minutes ont été calmes, sans grandes occasions des deux côtés.

Villeret s'est donc incliné pour son match de reprise et Saint-Imier a pris la deuxième place du classement grâce à sa victoire. Il s'agit maintenant de se remettre de ce faux pas dès le week-end prochain.

Un grand merci aux nombreux spectateurs venus encourager notre équipe à l'occasion de ce derby!

Samedi 6 avril

16h: Villeret – Corcelles Cormondrèche II

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Le football amateur reprend ses droits

Avec le printemps, le retour du ballon rond est aussi synonyme de terrains gras dans notre région. Effectivement, des terrains trop gras pour que la 1^{re} équipe prenne le risque de labourer Fin-des-Fourches vendredi passé. On a donc attendu le jour suivant pour laisser évoluer les plus jeunes équipes, mettant ainsi moins à contribution la pelouse des jaunes et noirs. Les hommes de Cédric De Souza attendront jusqu'à demain pour défier Fleurier, qui les précède au classement de trois points et un match de plus. Une entrée en matière qui sera riche en informations sur la forme actuelle des Imériens.

La seconde garniture représentant Sonvilier a affronté Villeret sur le petit terrain de

la Suze. De quoi commencer un deuxième tour sans devoir courir des kilomètres. Très vite, les visiteurs ont pris l'avantage (4^e minute) avant de sécher jusqu'à la reprise de la seconde mi-temps. Puis en trois minutes, les protégés de Manuel Magalhaes ont triplé la mise. Villeret ne revenant plus dans la rencontre, Sonvilier se hisse à la seconde place du classement, à quatre points du leader Helvetia. Un début de second tour parfait pour espérer davantage. | gde

JD Xamax FCS II – Erguël St-I. II _ 4-2

JD Erg. St-I III – Etoile-Sporting II _ 1-8

JD ANF Xamax – Erg. Saint-Imier I _ 4-4

JC Erguël St-Imier I – Le Locle I _ 4-2

4^e l. US Villeret – St-Imier II Sonvi. _ 0-3

Vendredi 29 mars

Sen. 20h: Bure – Saint-Imier

Samedi 30 mars

2^e l. 17h30: Fleurier – Saint-Imier I

4^e l. 17h30, Sonvilier:

Saint-Imier II Sonvilier – Boudry II

JD 9h: Erguël Saint-Imier II – Le Parc I

JD 11h: Erguël Saint-Imier III

– Corcelles Cormondrèche I

JD 13h30: Erg. St-Imier I – Colombier I

JC 15h: Etoile-Sporting – Erg. St-I II

Lundi 1^{er} avril

Sen. 20h15 Saint-Imier – Les Bois

Mercredi 3 avril

JD 18h15: Marin – Erguël Saint-Imier I

JC 20h: Erguël Saint-Imier – Le Locle I

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Les points sont toujours bons à prendre

Après une courte préparation, la reprise du championnat sonnait déjà pour Courtelary, avec un déplacement dans les superbes installations de Courtételle. A l'aller, l'adversaire du jour avait plutôt bien convenu au FCC puisque celui-ci s'était imposé mais cette fois, les cartes ont été redistribuées et le deuxième tour n'a pas été semblable au premier.

Il s'agissait de ne pas arriver en retard car après vingt minutes de jeu déjà, les visiteurs menaient 2 à 1. Wagnière a placé une très belle tête sur un corner de Boillat et Spaetig a bien suivi un coup-franc du même Boillat.

Côté jeu, Courtelary a été bien meilleur lors de cette première partie. Durant la seconde période, ce sont les locaux qui se sont distingués (chacun sa mi-temps). Ils ont égalisé sur un penalty puis ont créé une belle opportunité en fin de match, qui aurait dû leur faire empocher les trois points. Les deux équipes auraient pu l'emporter mais c'est finalement sur un match nul que la rencontre s'est terminée.

Globalement c'est positif, car si le FCC veut se maintenir dans cette catégorie de jeu, il devra prendre des points partout. La venue à la Praye de Bévillard samedi 6 avril s'annonce plus complexe par contre. Dos Reis

et ses poulains sont clairement supérieurs, sur le papier en tout cas. A l'aller, ils s'étaient imposés 1 à 0. La Praye restera-elle une forteresse cette fois-ci? Pas sûr. Pourvu qu'elle le soit le plus longtemps possible.

Juniors B

Le club tient à féliciter l'excellent parcours des Juniors B en coupe jurassienne. En effet, les jeunes de Boillat et Bordichini se sont hissés en demi-finale. Ils se sont malheureusement inclinés 4 à 3 contre le FC Bassecourt. Félicitations à eux, l'avenir de la 1^{re} arrive.

Courtételle – Courtelary 2-2

Réclame



Football Club La Suze 07

Faisons vivre notre région !

info@fclasuze07.ch
www.fclasuze07.ch

OPÉRATION AIDEZ NOS JUNIORS

notre club va faire face à un manque d'effectifs pour encadrer nos 150 juniors en août 2019 !

Sans aide, le FC La Suze pourrait ne pas mettre en place une école de foot pour tous et aura aussi des soucis dans les catégories E, D et C !

Parents, fans de foot, anciens joueurs ou entraîneurs... Aidez-nous en vous engageant dès août 2019 afin de garder nos jeunes à Péry, Sonceboz et Corgémont !

Allez sur fclasuze07.ch ou sur la page FACEBOOK du club pour tout savoir des besoins urgents du FC La Suze 07.

Nos juniors comptent sur vous !
Merci aussi d'en parler !



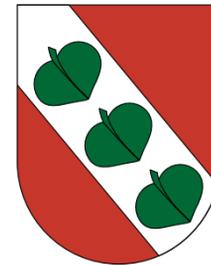
URGENT

AIDEZ-NOUS

INFOS COMPLETES SUR :
www.fclasuze07.ch
ou FACEBOOK



Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Modification du règlement d'organisation

(annexe I, Commission d'aumônerie
des homes), entrée en vigueur
Publication selon l'article 45
de l'ordonnance sur les communes
du 16.12.1998 (OCo; RSB 170.111)

La modification du règlement d'organisation, adoptée par l'assemblée des délégués du Syndicat des paroisses réformées de l'Erguël en date du 22 octobre 2018, a été approuvée sans réserve par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne le 21 mars 2019.

Le règlement d'organisation entre en vigueur immédiatement.

*Le Conseil du Syndicat
des paroisses réformées de l'Erguël*

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Straumann Villeret SA, Les Champs du Clos 2, 2613 Villeret.
Emplacement: parcelle N° 676, au lieu-dit: «Grand-Rue 53a», commune de Corgémont.
Projet: installation d'un aéro-refroidisseur à l'extérieur du côté Ouest du bâtiment et pose de deux machines de froid dans la cave afin d'alimenter un circuit d'eau froide de refroidissement Process (15-20°C) pour le refroidissement de l'huile des machines CNC de meulage existantes.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A2

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 avril inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 29 mars 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Assut medical Sàrl, Av. de Rochettaz 57, 1009 Pully.
Emplacement: parcelle N° 1091, au lieu-dit: «Sur le Crêt 13», commune de Corgémont.
Projet: pose de nouvelles installations de cli-

matiation à l'intérieur du bâtiment existant et fixation de trois climatiseurs en façade ouest.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A1.
Dérogations: art. 48 LAE et 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 avril inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mars 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Cormoret



Avis de construction

Requérants: Ganguillet Claude-Alain et Colette, Vieille-Route 41, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: Ganguillet Claude-Alain et Colette, Vieille-Route 41, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: Ganguillet Claude-Alain et Colette, Vieille-Route 41, 2612 Cormoret.
Projet: démolition du garage existant, construction d'un garage pour trois voitures, déplacement du grenier à l'Est de la nouvelle construction.
Emplacement: Vieille-Route 41, 2612 Cormoret, parcelle N° 122, zone Village ancien.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: construction portante en bois, parois en lames de bois pose verticale. Toiture deux pans, inclinaison 18° avec tuiles de couleur antique.
Evacuation des eaux: écoulement des eaux du toit par infiltration.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 22 avril au secrétariat municipal ou les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE CORMORET

Assemblée bourgeoise

jeudi 9 mai à 19h30 à la petite salle de la halle polyvalente de Cormoret

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2018
2. Comptes 2018
3. Informations concernant l'acte de classification
4. Rapport du président
5. Divers

Cormoret, le 25 mars 2019

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte



COMMUNE BOURGEOISE DE LA HEUTTE

Assemblée bourgeoise ordinaire

**Le vendredi 3 mai à 18h30,
au bâtiment communal à La Heutte**

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} décembre 2018
2. Discuter et voter un crédit additionnel de 30 000 francs pour l'installation de deux citernes de 10 000 litres et la pose de tuyaux
3. Finances
 - révision intermédiaire
 - rapport relatif à la protection des données
 - comptes 2018
4. Abroger le règlement forestier du 03.12.1988
5. Divers

La Heutte, le 11 mars 2019

Le Conseil de Bourgeoisie

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 277, au lieu-dit: «Plateau de la Gare», commune de Saint-Imier.
Projet: changement d'affectation selon les dispositions de l'art. 23 al. 1, let k, de l'ordonnance cantonale sur les routes (OR; RSB 732.111.1) d'une partie de la route communale en zone M1 C3a.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: route communale.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 avril inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 mars 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Annule et remplace les publications des vendredis 14 et 21 décembre 2018 ****
«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables»

Requérante: Schwaar Immo Sàrl, Case postale 62, 2613 Villeret.
Auteur du projet: DomniTech Sàrl, Bureau d'architecture, Le Château 3, 2028 Vaumarcus.
Emplacement: parcelles N° 368 et 2064, au

lieu-dit: «Sur le Pont 6», commune de Saint-Imier.

Projet: démolition des hangars existants 6 et 6c, construction d'un nouveau bâtiment d'habitation de 10 logements, d'un garage souterrain (10 places de stationnement), d'une place de jeux et de 5 places de stationnement extérieures pour les visiteurs et installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toiture.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: M2 et C3c.
Dérogations: art. 26 RAC et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 avril inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mars 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Sauge



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

**jeudi 2 mai à 20h
au Centre communal de Plagne**

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre 2018
2. Election d'un/e secrétaire des assemblées pour une période allant de 2018 à 2021
3. Discuter et approuver la révision du plan de quartier de «Saing»
4. Discuter et voter un crédit d'engagement de 150 000 francs pour l'aménagement Sud du bâtiment scolaire de Plagne
5. Discuter et voter un crédit d'engagement de 90 000 francs pour la réfection du bâtiment scolaire de Plagne (45 000 francs pour l'isolation de la toiture et l'aménagement d'un local d'archives dans l'ancienne Poste et 45 000 francs pour la réfection d'un logement)
6. Discuter et voter un crédit d'engagement de 100 000 francs pour la pose d'une nouvelle conduite d'alimentation d'eau dans la route cantonale à Frinvillier
7. Divers et imprévu

Le procès-verbal mentionné sous point 1 est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Il figure également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfète du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Plagne, le 25 mars 2019

Le Conseil municipal

**** Veuillez vous munir de votre carte d'électeur pour assister à l'assemblée ****

Réclame



«Souvent, mes
douleurs sont
insupportables»

La Société suisse de la sclérose en
plaques soutient toutes les personnes
atteintes de SEP. Aidez-nous vous
aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure

SEP Société suisse
de la sclérose
en plaques

Sauge (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Claudia Aebischer, Schulstrasse 3, 2558 Aegerten.

Auteur du projet: Schneider Architektur & Planung, Däderizstrasse 41, 2540 Grenchen.

Emplacement: parcelle N° 242, au lieu-dit: «Prés de l'Aigüe Roche 58», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: démolition et reconstruction d'une maison de vacances, aménagement d'une terrasse et pose d'une nouvelle citerne pour la récupération des eaux pluviales de 12 500 litres.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: Les prés boisés.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 avril inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mars 2019

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Sonceboz-Sombeval



Mesures en matière de circulation routière

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le conseil municipal de la commune de Sonceboz-Sombeval décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière:

Vitesse maximale 30 km/h à la rue des Prés.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Sonceboz-Sombeval, le 25 mars 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Docourt Tanguy et Maillard Géraldine, rue de la Combe 1 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaires fonciers: Docourt Tanguy et Maillard Géraldine, rue de la Combe 1 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Réclame

«Surmonter une lésion cérébrale, c'est possible. Avec du soutien.»

Daniel Albrecht, ex-champion de ski alpin

Attaque cérébrale, traumatisme crânio-cérébral, tumeur cérébrale. Personne n'est à l'abri d'une lésion cérébrale.

Aide pour les personnes cérébro-lésées et leurs proches. Aidez-nous à les aider! CCP 80-10132-0

FRAGILE SUISSE

ZEWo CERTIFICAT

Auteurs du projet: Docourt Tanguy et Maillard Géraldine, rue de la Combe 1 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet de construction: ouverture d'une fenêtre côté Est. Mise en place d'une fenêtre pour fermer la terrasse couverte existante, isolation des façades et remplacement des mains courantes côté Ouest. Lieu-dit: rue de la Combe 1, parcelle N° 688-1, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Dimensions principales: selon plans déposés.

Protection des eaux: Le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP:

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 22 mars 2019

Bureau communal

Tramelan



PRO TRAMELAN

Assemblée générale

Mercredi 10 avril à 19h au restaurant-pizzeria La Place Tramelan

Invitation à tous les membres.

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ÉCOLE DES PRÉS-DE-CORTÉBERT

Assemblée des délégué(e)s

mercredi 1^{er} mai à 20h à la rue du Collège 31 à Sonceboz

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 24 octobre 2018
2. Comptes 2018
3. Rénovation de l'école
5. Divers

Le Président, *Ueli Ledermann*

CENTRE RÉGIONAL DE COMPÉTENCES ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Approbation

La commission de gestion, lors de sa séance du 21 mars, a approuvé le règlement fixant les frais et indemnités des demandes d'intervention au profit de la collectivité au sein de la protection civile.

Canton de Berne



COMMISSION FRANCOPHONE DES AFFAIRES CULTURELLES

L'écrivain José Gsell lauréat de la bourse de Bruxelles

L'écrivain José Gsell décroche une bourse de séjour à Bruxelles attribuée par le canton de Berne pour compte du Conseil du Jura bernois (CJB).

Le lauréat, désigné par la Commission francophone des affaires culturelles générales, pourra se consacrer pleinement à son travail d'écriture et nouer des contacts avec la scène culturelle bruxelloise du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020. Outre le séjour dans l'appartement-atelier que le canton de Berne loue en alternance avec d'autres cantons et villes partenaires, la bourse comprend une contribution aux frais de séjour de 3000 francs par mois.

José Gsell a grandi à Tramelan et vit actuellement à Bienne. Diplômé de l'Institut littéraire suisse, il a écrit son premier texte de prose « Montagnes » en 2013 et son premier récit initiatique « De poussière d'alcool de sueur » en 2016. L'écrivain participe régulièrement à des projets artistiques interdisciplinaires dans l'ensemble de l'Arc jurassien en collaboration avec de nombreux artistes de la région, dont l'imérien Antoine Rubin.

En 2017, il a obtenu la bourse intercantonale Fell-Doriot d'aide à l'écriture. Depuis, il a publié deux livres, « Bois Perdus » en 2017 et « Lettres de Roulotte » en 2018, avec les artistes visuels Augustin Rebetez et Hervé Thiot. Ce début d'année a été marqué par l'aboutissement de « Dans les bras de la route », un roman radio en 17 chapitres accompagné par 17 musiciens différents diffusé prochainement par la radio griff.

Dans le processus créatif de José Gsell, le territoire physique mène au territoire littéraire. Pour cet habitué des espaces peu peuplés, la capitale belge constitue un nouveau territoire à explorer. Il y prévoit, entre autres, de développer un texte uniquement dédié à l'oralité et de podcaster tous ses écrits pour les rendre accessibles à un public de non-lecteurs.



L'écrivain José Gsell (photo: Idd)

José Gsell a été choisi par la Commission francophone des affaires culturelles générales (CFACG) parmi treize candidats. Les membres de la CFACG ont été particulièrement convaincus par la qualité de son activité artistique foisonnante et par son goût pour les projets interdisciplinaires. Pour eux, José Gsell aura l'opportunité de nouer de nouvelles collaborations avec les artistes de la scène bruxelloise avec qui il pourra partager sa création littéraire francophone. La vitalité particulière de la scène artistique bruxelloise contribuera sans aucun doute à nourrir sa créativité.

La Commission francophone des affaires culturelles générales regroupe un représentant ou une représentante de chaque commission francophone et bilingue d'experts du canton de Berne, ainsi que quatre représentants et représentantes au maximum désignés par le Conseil du Jura bernois.

Direction de l'instruction publique

SOINS DENTAIRES DANS L'AIDE SOCIALE DU CANTON DE BERNE

Des tarifs adéquats pour la médecine dentaire sociale

La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale et la section bernoise de la Société suisse des médecins-dentistes ont trouvé une solution pour la couverture des soins dentaires des bénéficiaires de l'aide sociale. Le tarif dentaire et le tarif pour les travaux de technique dentaire révisés y seront désormais aussi appliqués. Les parties ont élaboré en outre un catalogue contraignant de prestations pour la médecine dentaire sociale dans le canton de Berne et défini des règles pour les traitements d'urgence et le recours à un médecin-conseil.

Le Grand Conseil a transmis en juin 2018 une motion demandant au Conseil-exécutif de maintenir la structure tarifaire en place pour les frais dentaires (tarif SUVA de 1994). Le texte admet, en guise d'alternative, une structure adaptée pour autant qu'elle ne génère pas de coûts supplémentaires par rapport aux années précédentes.

Les représentants et les représentantes des différents groupes d'intérêt ont élaboré ces dernières semaines une solution commune,

fondée sur le tarif social révisé et négocié par la Société suisse des médecins-dentistes (SSO) à l'échelon national. Ce tarif, adapté aux méthodes de traitement actuelles, compense une partie du renchérissement qu'ont subi les dentistes depuis l'entrée en vigueur du tarif en 1994. Il n'augmente pas pour autant leur salaire.

La solution retenue permet de contrôler les coûts par différentes mesures, comme le souhaite le Grand Conseil. Ainsi, un catalogue contraignant de prestations a été élaboré pour la médecine dentaire sociale et des règles ont été définies pour les traitements d'urgence et le recours à un médecin-conseil. La SSO formera les dentistes aux normes de la médecine dentaire sociale. Enfin, un système de rabais sera appliqué si les coûts augmentent considérablement par rapport à ceux de 2017 en dépit de ces mesures.

Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale et de la section bernoise de la Société suisse des médecins-dentistes

C'est reparti pour les excursions «Ça me dit marche!»

Les adeptes de mouvement pourront à nouveau profiter des excursions organisées à l'enseigne de «Ça me dit marche!» dès le 30 mars à Grandval. Sept autres communes du Jura bernois participent à la deuxième édition de ce programme mis en place en collaboration avec l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires.

Plus d'informations sur www.be.ch/ca-me-dit-marche

Direction de la police et des affaires militaires

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H

Le but est d'offrir une activité physique accessible à tous le samedi matin. Les parcours de randonnée, qui durent entre une heure et demi et deux heures, sont aussi l'occasion de découvrir ou de redécouvrir une commune ou une région en compagnie d'une personne qui connaît les lieux.